

L'actu. transfrontalière

Le magazine
rétrospective #02
janvier-juin. 2022



Dans les
territoires
— P02

Événements
du Réseau
— P13

France /
Bilatéral
— P22

Europe /
International
— P30

La carto.
— P41

La doc.
— P45



DANS LES TERRITOIRES

FRANCE-BELGIQUE : ETUDE DE LA MOT POUR L'ADULM

Quels impacts de la crise sanitaire sur la zone transfrontalière ?

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Entre juin et septembre 2021, la MOT a été mandatée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) pour effectuer une analyse des conséquences liées aux restrictions frontalières sur le territoire de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai.



L'objectif était d'identifier les problématiques soulignées et révélées par la crise et les freins/leviers pour le développement du territoire transfrontalier.

Ce travail s'est structuré autour de trois missions :

- Une analyse rétrospective des phases de la pandémie et de l'évolution des dispositifs réglementaires des deux côtés de la frontière.
- Une enquête en ligne auprès du grand public, des entreprises et des commerces de proximité via le réseau de l'Eurométropole.

– Une mise en perspective des mesures prises à la frontière franco-belge par rapport à d'autres territoires frontaliers français ou européens, se focalisant sur les espaces caractérisés par des continuités urbaines transfrontalières.

Il a été complété par une série d'entretiens réalisés par l'ADULM auprès des maires et bourgmestres du linéaire frontalier.

Les principaux enseignements à retenir ont ensuite été mis en lumière par l'ADULM, autour des quatre axes suivants :

– Une frontière jusque-là perméable redevient matérialisée !

– Une résilience des pratiques transfrontalières.

– Une mobilisation des communes frontalières pour informer et faciliter les démarches des citoyens.

– Des conséquences réelles sur la coopération transfrontalière.

[Plus d'infos](#) →

Coopération Strasbourg-Kehl

PUBLIÉ EN JANVIER 2022



À l'occasion de leur conseil municipal commun qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2021, les Villes de Strasbourg et de Kehl ont signé une convention de coopération visant à renforcer leurs échanges et à travailler sur de nouveaux projets transfrontaliers. Cette démarche est étendue aux compétences de l'Eurométropole

de Strasbourg, signataire de la convention, marquant ainsi une reconnaissance de l'implication du niveau intercommunal dans la coopération inter-urbaine et la construction d'une agglomération transfrontalière.

Les collectivités entendent créer une communauté administrative, et ambitionnent de rapprocher leurs politiques sociales et environnementales, de promouvoir l'éducation et le bilinguisme et d'offrir de nouvelles opportunités de rencontre grâce à une coopération culturelle plus étroite et une participation citoyenne transfrontalière. Elles souhaitent également développer un marché du travail transfrontalier commun et travailler sur

une planification urbaine concertée dans le cadre de la démarche «Deux Rives».

Cette convention fut évoquée lors de la première rencontre entre les deux maires, Mme Barseghian et M. Vetrano, en juillet 2020, au sortir du douloureux épisode de fermeture de la frontière et de restriction des franchissements liés à la crise sanitaire. Elle consacre la volonté des parties de d'approfondir les échanges par de nouvelles ambitions consacrant la réalité d'un bassin de vie transfrontalier.

[Plus d'infos](#) →

Deux agences d'urbanisme rejoignent le réseau de la MOT

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Après l'AGUR, l'AGAPE et l'AUD Saint-Omer, la MOT a accueilli dans son réseau deux nouvelles agences d'urbanisme : l'Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) et l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP).



Isabelle Maquin, Directrice adjointe de l'AUDAB

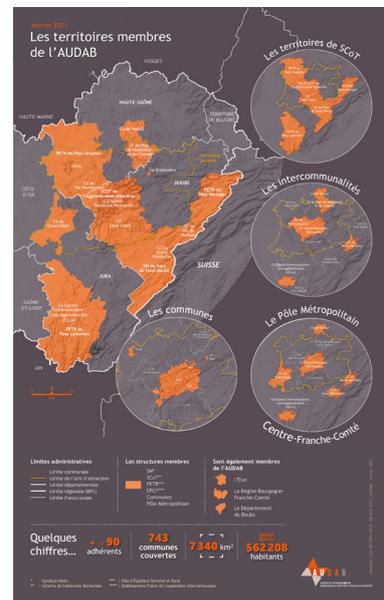
«L'AUDAB a souhaité rejoindre le réseau de la MOT en juillet 2021. Cette adhésion fait suite à plusieurs années de coopération: préparation et animation d'un atelier lors du colloque de la FNAU, animation d'un groupe de travail de la MOT par l'agence et co-rédaction d'une prise de position. En Centre Franche-Comté, la particularité des échanges techniques et politiques transfrontaliers réside dans la non appartenance de la Suisse à l'Europe. Mais au quotidien, les habitants s'affranchissent de cette particularité et les réflexions transfrontalières s'invitent à tous les débats de territoire : reconnaissance du fait transfrontalier dans le SRADDET,

objectifs de coopération avec la Suisse du pôle métropolitain Centre Franche-Comté, développement des projets de territoire des secteurs frontaliers tel que Morteau. L'AUDAB œuvre ainsi quotidiennement aux côtés des collectivités locales au développement de politiques transfrontalières reconnues et intégrées et adhère à la MOT pour bénéficier de ses réseaux professionnels, de ses actions de partage du savoir et de ses savoir-faire. A court terme, elle a ainsi proposé à l'Agglomération urbaine du Doubs, la création d'un schéma de coopération transfrontalière en collaboration avec un bureau d'études suisse («objectif:ne») et la MOT, dans le cadre d'un projet Interreg.» et nous ont transmis leurs idées pour le vivre ensemble au-delà des frontières. Il nous appartient désormais de faire bon usage de ces nombreuses idées et nous nous réjouissons déjà à l'idée de poursuivre un dialogue vivant avec la population.»

Marc Trinqué, Directeur de projets à l'AUDAP



«L'AUDAP souhaite favoriser l'émergence de politiques publiques transfrontalières en lien avec ses membres et interlocuteurs espagnols. Il s'agit en l'occurrence de participer au rapprochement des acteurs autour de problématiques communes liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire : documents d'urbanisme, planification, environnement, mobilité, etc. L'AUDAP participe à la mise en œuvre de la stratégie de coopération transfrontalière de la communauté d'agglomération du Pays Basque élaborée en 2019 avec l'agence d'urbanisme et la MOT. Par ailleurs, une des actions engagées concerne le développement de l'observation transfrontalière participant d'une connaissance partagée des territoires, des problématiques et des enjeux au service de la définition de politiques publiques.



Après la réalisation de travaux ponctuels sur les dynamiques démographiques et commerciales, l'objectif vise à démultiplier l'observation transfrontalière en déposant un dossier POCTEFA avec l'ensemble des collectivités françaises et espagnoles. La MOT pourrait jouer un rôle d'appui sur ce dossier auprès des instances européennes. Le partenariat avec la MOT permet déjà de disposer d'une veille active sur l'évolution des programmes européens pouvant concerner les travaux de l'AUDAP. La MOT assure également un retour d'expériences concernant les démarches d'observation transfrontalière et des schémas de coopération des autres territoires (mise en réseau / recherche de synergies...)

[Plus d'infos](#) →

Les objectifs du GECT Alzette Belval jusqu'en 2027

PUBLIÉ EN JANVIER 2022



Inauguration des stations de location de vélo Vél'OK dans le cadre du projet Interreg «ABACTIV».

Le GECT Alzette Belval a dévoilé sa nouvelle stratégie transfrontalière pour les six ans à venir. Cette structure de coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise a été créée en 2013.

Son action du quotidien vise à favoriser l'émergence d'une agglomération transfrontalière autour d'Esch-sur-Alzette, notamment par les actions de vivre ensemble et en suivant les principes du développement durable. Parmi les sujets à l'honneur dans cette nouvelle stratégie : la santé, avec l'ambition d'apporter des réponses au désert médical qui se dessine. «L'un de nos objectifs est de faire en sorte que la frontière ne soit plus une barrière», souligne Dorothee Habay-Lê, directrice du GECT. Parmi les autres priorités : faire du territoire un «laboratoire éducatif» en initiant un réseau d'écoles européennes, développer «un écrin vert à assumer et à valoriser», ou encore continuer d'agir comme initiateur et facilitateur,

avec de nombreuses actions en faveur des citoyens. Pour cette nouvelle stratégie, calée sur les périodes de programmation européenne, le GECT pourra mettre en œuvre l'objectif «une Europe plus proche des citoyens» sur Alzette Belval dans le cadre du programme Interreg Grande Région. L'objectif est de favoriser un développement local intégré dans les espaces dotés d'un outil de gouvernance transfrontalier stable et d'une stratégie multisectorielle (ce qui est le cas sur Alzette Belval).

[Plus d'infos](#) →

Hôpital transfrontalier de Puigcerdà : une déclaration commune

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Le ministre français de la santé, Olivier Véran et son homologue espagnole, Carolina Darias, ont signé le 7 décembre dernier à Bruxelles une déclaration d'intention s'appliquant à l'hôpital transfrontalier de Puigcerdà, établissant le cadre d'une coopération relative à l'exercice des professionnels de santé entre les deux pays. Elle fait suite à une mission confiée à la MOT dans le cadre de l'expertise «b-solutions» initiée par la Commission européenne. «Les deux ministres, français et espagnol, se sont attachés à définir une procédure qui allège les démarches à accomplir pour la reconnaissance des qualifications des

professionnels de santé et facilite ainsi leur libre prestation de services, au sein de l'hôpital de Cerdagne mais aussi de part et d'autre de la frontière entre nos deux pays.» La déclaration concerne également les spécialités médicales n'existant pas de manière concordante entre les deux pays, le renforcement de la coopération en matière d'aide médicale d'urgence ou encore l'amélioration des échanges sur le cadre juridique d'exercice des professions de santé. «Un comité binational de suivi et de mise en œuvre permettra de dresser un bilan de cette coopération, d'identifier les difficultés rencontrées et de rechercher des solutions partagées», peut-on également lire sur le site de l'Ambassade de France en Espagne. Cette signature, tenue en marge d'une réunion du Conseil de l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre des engagements du 26^{ème} sommet français et espagnol qui s'est tenu le 15 mars

2021. A noter : cette déclaration fait suite à une expertise «b-solutions» ainsi qu'à une mission confiée par l'Hôpital à la MOT dont l'objectif était d'identifier les éléments bloquants et développer les arguments juridiques nécessaires à cette coopération.



[Plus d'infos](#) →

UNE STRATÉGIE TRANSFRONTALIÈRE DE RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LES PYRÉNÉES

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Lors de son conseil plénier annuel réuni le 13 décembre à Alp, en Cerdagne, les membres de la CTP ont dévoilé une nouvelle «Stratégie Pyrénéenne du Changement Climatique» (EPICC). «Le territoire pyrénéen porte un peu plus chaque jour les stigmates du dérèglement climatique et c'est ensemble que les sept territoires (Catalogne, Aragon, Navarre, Euskadi, Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Nouvelle Aquitaine, Andorre) de la CTP ont décidé d'endiguer la détérioration de cet écosystème et d'apporter leur contribution à la préservation de ses ressources précieuses», a déclaré à cette occasion Eva Garcia Balaguer, coordinatrice de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique. S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie pyrénéenne 2018-2024 de la CTP, cette «approche globale» est présentée comme unique à l'Europe : «jusqu'à présent, il n'y a pas d'autres stratégies transfrontalières d'adaptation au changement climatique qui abordent

les défis climatiques de la biorégion de manière transversale», souligne la CTP.

L'objectif de l'EPICC est plus précisément de «rendre les Pyrénées plus résilientes au changement climatique» d'ici à 2050 à travers cinq axes de coopération transfrontalière : climat, espaces naturels résilients, population et territoires, économie de montagne adaptée, et gouvernance.

L'événement, marqué par un passage de présidence de la CTP entre la Generalitat de Catalunya et le Pays basque, a également permis de présenter le travail du «Forum Transpyrénéen de la Jeunesse» créé en octobre 2021, et de lancer un premier appel à microprojets sur le territoire.

[Plus d'infos](#) →

Première crèche franco-allemande

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

«Les maires de Sarreguemines et de Sarrebruck, le président de l'Eurodistrict SaarMoselle et le président de la communauté d'agglomération se sont réunis pour poser la première pierre de la crèche franco-allemande. Elle devrait accueillir 33 enfants d'ici la fin de l'année 2023.» Source : Républicain lorrain, 5/2/22.

Le ferry 'Malani' est arrivé en Guyane

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

«Exemple de la réussite d'un travail de coopération transfrontalière, l'arrivée de ce nouveau ferry symbolise la réussite d'un dialogue entre Guyane et Suriname. [...] Du nom d'un cours d'eau du haut Maroni, qui fait figure de frontière entre les deux pays, le Malani en symbolise aujourd'hui l'union. [...] Il est attendu, et de nombreux projets de développements commerciaux en dépendent.» Source : France-Guyane, 18/2/22.

L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée crée un «Parlement des jeunes»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



La Région Occitanie, la Generalitat de Catalogne et le gouvernement des îles Baléares ont acté jeudi, à Bruxelles, la création d'un Parlement des jeunes. Une initiative de la Région Occitanie, et sa vice-présidente Nadia Pellefigue, qui assure la présidence tournante de l'Eurorégion,

jusqu'à la fin de l'année. Rappelons que 2022 est «l'année européenne de la Jeunesse» !

[Plus d'infos](#) →

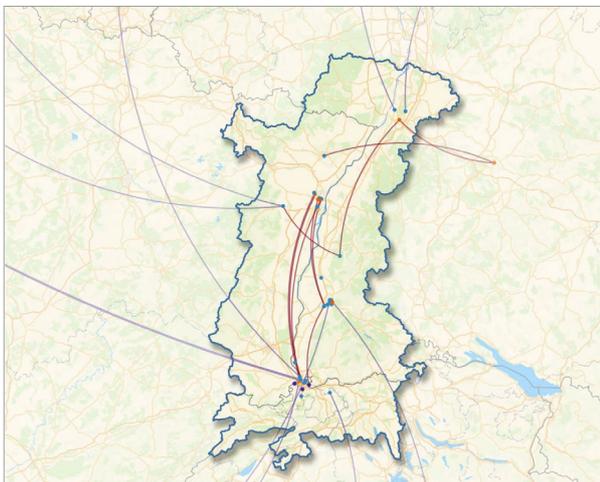
Une toile de l'innovation transfrontalière pour observer et promouvoir l'économie du Rhin supérieur

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Une «toile» est une méthode inédite pour observer des filières innovantes ; elle consiste en un mode de visualisation d'écosystèmes à travers la représentation de leurs acteurs et des relations qui les unissent, et est conçue comme un «outil participatif et expérimental». Portée par l'ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise), une première «toile» a été réalisée dans le cadre du projet TITAN-E sur la filière de l'innovation

en santé. Un choix de thème guidé par plusieurs raisons : la filière est présente dans les trois pays, elle est structurée autour d'acteurs institutionnels qui en assurent l'animation, et a déjà fait l'objet de projets pour renforcer la coopération transfrontalière à l'échelle du Rhin supérieur.

[Plus d'infos](#) →



Un budget participatif transfrontalier entre les Pyrénées-Atlantiques et Guipuzkoa

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



C'est unique en France ! Nous sommes les premiers» s'est félicité le 27 janvier dernier Jean-Jacques Lasserre, Président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, en compagnie du député général de Gipuzkoa, lors de la conférence de presse de lancement d'un projet innovant baptisé «ideiak 2022». Les Pyrénées-Atlantiques et la Diputación Foral de Gipuzkoa mettent en place un dispositif innovant : un budget participatif commun baptisé «ideiak 2022». Son objectif : encourager les habitants à créer du lien entre les deux territoires en leur permettant de proposer, décider et réaliser ensemble des projets qui les rapprocheront. La participation financière pour chaque projet peut se monter à 20 000 euros.

[Plus d'infos](#) →



Renforcer les droits des transfrontaliers grâce aux France Services

PUBLIÉ EN MARS 2022

Pour répondre aux multiples questions d'usagers transfrontaliers auxquelles est confronté le Département du Nord sur les bus et maisons «France Services» dont il a la charge, la MOT a conduit en 2021 une étude expérimentale.

Les «France Services» - label accordé par l'ANCT à des lieux d'appui aux démarches administratives dans un contexte de dématérialisation des services publics - mettent en lien neuf opérateurs publics nationaux (Pôle Emploi, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Allocations familiales, Finances Publiques...) et d'autres services publics locaux selon le porteur de projet (par exemple, les France Services du Nord accueillent des permanences des Point Relais Autonomie).

Prenant appui sur les questions transfrontalières remontées au sein des France Services (par exemple : «Mon enfant peut-il être rattaché sur mon compte de sécurité sociale sachant que je suis récemment divorcée de mon ex-conjoint résidant en Belgique ?»), le travail de la MOT a consisté à évaluer pour chaque opérateur public concerné la possibilité d'une réponse transfrontalière.

Les questions relatives à la couverture sociale et à la fiscalité des transfrontaliers sont apparues comme devant faire l'objet d'un traitement prioritaire dans les réponses apportées localement. Elles sont aussi porteuses de dynamiques partenariales à de plus larges échelles. A l'échelle européenne d'abord grâce au mécanisme de coordination des systèmes de sécurité sociale (règlement N°883/2004) qui joue un rôle central pour la mobilité professionnelle et personnelle des résidents européens. A l'échelle transfrontalière d'autre part, avec la possibilité pour le Département de travailler directement avec les Provinces belges

voisines à la coordination des informations et au déploiement de lieux d'appui communs.

A la suite de cette étude, une présentation à l'ANCT des enjeux relatifs à l'ouverture en transfrontalier des France Services a été faite. La MOT défend l'intérêt de partager les expériences des lieux d'appui transfrontaliers existants (Frontaliers Grand Est, Portail Eurorégional EMPLEO, Groupement Transfrontalier Européen...) pour contribuer à un meilleur accès aux droits des usagers transfrontaliers, et de prendre en charge leurs demandes au sein des France Services frontalières.

[Plus d'infos](#) →

L'INSEE met en avant l'impact négatif des transfrontaliers sur la croissance de la Région Grand Est

PUBLIÉ EN MARS 2022

Selon une étude de l'INSEE qui vient d'être publiée, la progression moyenne du PIB du Grand Est est la deuxième plus faible des régions métropolitaines, après la Bourgogne-Franche-Comté : «dans la région, le PIB par habitant s'élève à 28 300 euros en 2017, soit 1 200 euros de moins que la moyenne de France de province. [...] Une explication

en est l'augmentation plus forte du nombre de travailleurs frontaliers que celle du nombre d'actifs occupés.

Ainsi, en 1999, 143 000 résidents de la région traversent les frontières nationales pour aller travailler, soit 6,6 % des actifs occupés ; en 2017, ils sont 177 000 frontaliers, soit 7,9 % des actifs de la région. Ces actifs travaillant

à l'étranger, ainsi que ceux qui exercent leur activité dans une autre région, contribuent à la création de richesse économique dans ces autres territoires, et ne contribuent au PIB du Grand Est que par leurs dépenses.»

[Plus d'infos](#) →

Bilan à mi-parcours pour la Présidence française de la Grande Région

PUBLIÉ EN MARS 2022



Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région ont dressé en janvier 2022 l'état des lieux à mi-mandat de la Présidence française, notamment en matière de transitions industrielle, numérique et énergétique, prévention des risques d'inondation et de sécheresse, alimentation et valorisation des circuits courts, culture, jeunesse, sports et tourisme, santé et sécurité.

La production d'un rapport intermédiaire sur la gestion de crises dans les régions frontalières a été annoncée d'ici la fin de la Présidence

Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE). Il devrait formuler des recommandations à destination du niveau régional, national et européen pour une gestion améliorée de crises sanitaires futures.

Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, a présenté par message vidéo les priorités de la PFUE et sa volonté de faire «plus» en proposant de relancer la discussion sur le mécanisme de l'ECBM destiné à lever les obstacles juridiques et administratifs dans les régions transfrontalières, initié par la Commission européenne en 2017 : «nous pouvons relancer cette discussion, je reste à votre disposition pour faire avancer ce mécanisme ou d'autres outils allant dans ce sens» a-t-il déclaré.

L'événement a également permis de rappeler que la ville d'Esch-sur-Alzette à la frontière franco-luxembourgeoise est «Capitale européenne de la Culture 2022».

[Plus d'infos](#)



Guerre en Ukraine: Croix-Rouge française et espagnole se coordonnent sur le transit des déplacés

PUBLIÉ EN MARS 2022

«Une rencontre réunissant les responsables de la Croix-Rouge française et ses homologues espagnols s'est tenue ce mardi 29 mars 2022 en mairie d'Hendaye. Cette rencontre, à l'initiative du maire d'Hendaye Kotte Ecenarro, et en lien avec les représentants de l'État français et du gouvernement espagnol, a permis de travailler main dans la main sur l'accueil des familles ukrainiennes arrivant en gare d'Hendaye et en transit vers l'Espagne et le Portugal.» Source : Sud Ouest, 30/3/22

Forum citoyen transfrontalier à Nice

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

Les 24 et 25 mars 2022, sur invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur, la MOT a animé un forum citoyen franco-italien organisé dans un contexte européen favorable : Année européenne de la jeunesse, publication des résultats de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, PFUE et la signature récente du Traité du Quirinal entre les exécutifs des deux Etats.

Organisé dans le cadre d'un processus participatif conçu par les centres «Europe Direct» des villes de Cuneo, Gênes, Turin et Nice, ce forum a rassemblé plus de 130 jeunes, de 15 à 27 ans. Son objectif : formuler des propositions concrètes pour l'avenir de l'Europe et du territoire transfrontalier des Alpes de la Méditerranée. Douze propositions initiales émises par les jeunes en matière de relance économique, de justice sociale et d'emploi ont tout d'abord été priorisées par le biais d'un vote. Elles ont ensuite été retravaillées avec l'appui d'experts, puis présentées et débattues le lendemain lors



d'une table-ronde qui a rassemblé des représentants du programme ALCOTRA, des Représentations de la Commission européenne en France et en Italie, de la Chambre de Commerce Italienne «Nice, Sophia Antipolis, Côte d'Azur», ainsi que le député européen Sandro Gozi. Une consultation auprès des jeunes a permis de les interroger sur leurs attentes quant

à l'avenir de leur territoire, en lien avec des projets INTERREG en cours.

La MOT tient à remercier et à féliciter ses partenaires locaux, ainsi que les élus présents de la Ville et Métropole de Nice, de Cuneo et du Parco delle Alpi Liguri, pour cette belle réussite.

[Plus d'infos](#)



Etude sur la grande distribution dans l'Eurodistrict SaarMoselle

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



Le Regionalverband de Sarrebruck vient de rendre publique une étude sur la planification et les autorisations dans les projets de surfaces destinées à la grande distribution dans l'Eurodistrict SaarMoselle, à la frontière franco-allemande. Cette mission a été réalisée par la MOT et le cabinet allemand Junker+Kruse.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par l'Eurodistrict SaarMoselle de sa stratégie territoriale pour la période de programmation Interreg 2021-2027 et dans celui

d'un futur concept de développement régional et de stratégie de planification transfrontalière. Pour ce faire, les membres de l'Eurodistrict se sont focalisés dans un premier temps sur la planification de la grande distribution.

Parmi les objectifs visés, il s'est agi de présenter et de comparer les fondements juridiques de la planification en France et en Allemagne, d'explicitier les caractéristiques de la gestion des sites de grande distribution dans les deux pays, d'énumérer les outils utilisés pour soutenir les processus de concertation, et de formuler des recommandations pour élaborer un outil de consultation visant à planifier la grande distribution sur le territoire.

Cette étude comparative est une composante du projet modèle d'aménagement du territoire «MORO» : un «Planspiel» franco-allemand («Renforcer le développement territorial

et l'aménagement du territoire dans les régions transfrontalières») dont l'un des sites pilotes est l'Eurodistrict SaarMoselle. Dans le cadre de ce projet MORO, qui doit s'achever à l'automne 2022, un cahier des charges pour un concept d'agglomération pour le territoire de l'Eurodistrict est en cours d'élaboration. Outre le fait de fournir aux membres de l'Eurodistrict un corpus documentaire sur la planification transfrontalière de la grande distribution, ce travail exploratoire tout comme le projet MORO constitue un premier exemple d'application concrète d'aménagement franco-allemand mis en avant par l'article 20 du Traité d'Aix-la-Chapelle : «Les deux États approfondissent l'intégration de leurs économies afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes».

[Plus d'infos →](#)

Des lignes de bus transfrontalières pérennisées entre la Catalogne et les Pyrénées-Orientales

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

La Région Occitanie, le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya ont annoncé la pérennisation des cinq lignes de bus transfrontalières lancées dans le cadre du projet européen «CONNECT». Lancé au départ sous la forme d'une «expérimentation», le projet (2018-2022) s'est traduit par la mise en place d'une offre de transport public adaptée au territoire



rural transfrontalier entre la Catalogne et la France, sans rupture ni contrainte liée à la frontière. Malgré le retard pris par la pandémie, les partenaires ont aujourd'hui trouvé un accord pour financer ces cinq lignes qui permettent de passer d'un pays à l'autre avec le même ticket : «Nous avons voulu marquer la fin de la période d'expérimentation», a expliqué Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie, en charge des transports. «L'objectif, ce n'est pas l'occasionnel. Nous allons poursuivre ces liaisons. Nous avons le sentiment que ces cinq lignes sont d'une grande utilité pour les populations, notamment pour desservir l'hôpital transfrontalier de Puigcerdà».

[Plus d'infos →](#)

La Grande Région renouvelle son soutien aux petits projets transfrontaliers citoyens

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

Le Fonds de coopération de la Grande Région est reconduit par le Sommet de la Grande Région avec un nouvel appel à projets. Son objectif : «Rapprocher les habitants de la Grande

Région et leur faire expérimenter la richesse des échanges au-delà des frontières».

[Plus d'infos →](#)

«On prend un café» : les habitants du territoire franco-belge discutent avec la MOT

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



Le 24 mars 2022, à l'invitation de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Thibault Devillard, chargé de mission à la MOT, a participé à une séquence d'échanges avec les habitants du territoire franco-belge. Pendant 45 minutes, ce format organisé dans le cadre de l'espace citoyen de l'Europe permet une discussion à bâtons rompus, afin de faciliter la rencontre entre professionnels de l'action publique européenne et les citoyens concernés par les enjeux transfrontaliers. Répondant à plusieurs questions relatives aux travailleurs transfrontaliers, Thibault a notamment fait part du travail engagé par la MOT pour renforcer l'accès aux droits de ces populations.

[Plus d'infos →](#)

Un train italien historique des années 30 célèbre la réouverture de la ligne Nice-Cunéo

PUBLIÉ EN MAI 2022



«Plus de 200 passagers sont partis de Vintimille en direction de Cuneo à bord d'un train italien des années trente, dit «Centoposte» pour célébrer la réouverture du chemin de fer Nice-Vintimille-Cuneo - qui a eu lieu le 22 décembre 2021 après de longs mois de fermeture dus aux dégâts causés par la tempête Alex. » Source : Nice Matin, 18/05/2022.

Vers une «Grande Région de la santé»

PUBLIÉ EN MAI 2022

La Région Grand Est, qui exerce actuellement la présidence de la Grande Région, et le Comité Economique et Social (CES) de la Grande Région, en partenariat avec le projet Interreg V Grande Région «COSAN», ont organisé le 28 avril 2022 à Metz, un séminaire sur les axes de résilience des systèmes de santé en Grande Région. La MOT y est intervenue pour évoquer les enseignements tirés de la crise sanitaire dans les territoires transfrontaliers, et insister sur la nécessité de définir et d'organiser formellement les bassins de vie transfrontaliers.

A l'issue de ce séminaire, le CES de la Grande Région a formulé des recommandations comme celles de créer «des territoires de santé transfrontaliers» ainsi qu'«un observatoire grandrégional de la santé». Elles seront soumises au Sommet de la Grande Région.



Plus d'infos →

Rencontres avec des travailleurs transfrontaliers à Forbach

PUBLIÉ EN MAI 2022



Dans le cadre d'une étude pour la Commission européenne sur les impacts des mesures prises aux frontières pendant la crise pandémique, la MOT s'est rendue à Forbach le mardi 26 avril dernier afin de rencontrer des usagers du territoire transfrontalier.

Accueillie par la Maison ouverte des services pour l'Allemagne (MOSA), le dialogue avec plusieurs salariés d'établissements industriels allemands voisins du territoire français a été source de nombreux enseignements pour l'étude. Ceux-ci ont notamment relaté les difficultés de traversée, le manque d'information disponible et les problématiques liées aux disparités de régulation de part et d'autre de la frontière.

Un focus particulier doit aussi être fait au sein de l'étude sur l'apport des structures d'appui aux démarches administratives. Celles-ci ressortent des différents discours comme d'indispensables atouts pour faciliter la mobilité transfrontalière et assurer la continuité des services publics, enjeu d'autant plus impérieux en période de crise.

Plus d'infos →

Retour sur la conférence «La coopération transfrontalière à travers les âges : du premier sourire au dernier soupir»

PUBLIÉ EN MAI 2022

Le Département de la Moselle, qui vient d'adhérer à la MOT, et Départements de France ont organisé le 5 mai 2022 à Metz une conférence transfrontalière intitulée « La coopération transfrontalière à travers les âges : du premier sourire au dernier soupir ». Jean Peyrony, directeur général de la MOT a participé au débat de clôture.

Labellisé par la Présidence française de l'Union européenne, cet événement a réuni une cinquantaine d'élus, d'experts et de techniciens issus des différents territoires frontaliers. Les témoignages d'une quinzaine d'intervenants ont démontré l'impact positif de la coopération transfrontalière à tous les âges de la vie, de l'enfance à la retraite. Des actions concrètes mises en place sur leurs territoires frontaliers à destination des différents publics en matière de plurilinguisme, d'interculturalité, d'inclusion



sociale, de développement durable, d'accès aux soins et de prévention des risques ont ainsi été présentées.

Plus d'infos →



125 000 télétravailleurs frontaliers en 2020 !

PUBLIÉ EN MAI 2022

Soutenue par dix de ses adhérents, la MOT a publié en mai 2022 sa première étude multipartenaire portant sur le télétravail frontalier et ses impacts en matière de co-développement. Elle est le fruit de près d'un an de travail. Les résultats sont parfois surprenants !

Assez marginal jusqu'au début de l'année 2020, le télétravail a connu un «boom» en France comme en Europe en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Ce constat a été particulièrement marqué dans les territoires frontaliers confrontés à une forme de «confinement national» suite à la fermeture, partielle ou totale, des frontières internes de l'Europe. Ceci a induit une croissance rapide du télétravail frontalier. Si dans l'urgence de la situation, l'Europe et les Etats européens ont veillé à éviter toute limitation du télétravail frontalier, par dérogation aux règles fiscales et sociales préétablies, aucune analyse globale

n'avait jusqu'à présent été menée sur ce phénomène nouveau. L'étude vise à répondre à cet écueil, et propose trois analyses complémentaires :

- une première analyse de l'ensemble des accords amiables que la France a conclus avec ses voisins afin de maintenir les régimes fiscaux des travailleurs frontaliers en télétravail en raison de la crise sanitaire, mais également les règles dérogatoires prévues par l'Union Européenne pour ce qui concerne les régimes de sécurité sociale ;
- une deuxième analyse, inspirée des travaux de l'Agape, visant à estimer le nombre de télétravailleurs frontaliers aux frontières de la France tant avant pandémie (année 2018) qu'au plus fort de celle-ci (année 2020), car toute la question reste de savoir à quel point la pratique du télétravail frontalier s'est développée, selon quelle frontière, et selon quel secteur d'activité ;
- enfin, une dernière analyse sur les impacts positifs comme négatifs de la pratique du télétravail en territoire transfrontalier: si le télétravail transfrontalier présente des avantages individuels et globaux indéniables, il induit des impacts plus nuancés, voire interroge sur les mécanismes existants en matière de co-développement



UNE ÉTUDE MENÉE PAR LA MOT EN PARTENARIATS AVEC DIX DE SES ADHÉRENTS !

La MOT remercie les structures qui ont directement soutenu la réalisation de cette étude : le Pôle métropolitain du Genevois français ; le Canton de Genève ; la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; le Département de l'Ain ; l'Agglomération urbaine du Doubs ; Grand Besançon Métropole ; le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain ; le Pôle métropolitain frontalier du Nord Lorrain ; la Région Grand Est ; le GECT Alzette-Belval (et l'Agape pour les conseils méthodologiques).

[Plus d'infos](#)


transfrontalier. Cette dernière analyse porte sur les trois territoires soutiens de l'étude, à savoir : le Grand Genève, l'Arc Jurassien et la frontière Nord Lorraine/Luxembourg.

FRANCAIS ALÉXANDRE 24

Les travailleurs frontaliers et le télétravail

Au goût du jour depuis la pandémie, le télétravail est aussi une réalité pour certains travailleurs frontaliers. La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) mène actuellement une étude sur ce phénomène qui draine des enjeux plus complexes qu'il n'y paraît. Aurélien Biscout, son secrétaire général, nous en dit plus.

Publié il y a 1 mois le 3 décembre 2021
Par **Didier Bras**



La MOT interrogée sur les grands enjeux du travail transfrontalier

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Dans le cadre de son dossier consacré aux échanges frontaliers, le Journal des Français à l'étranger s'est intéressé aux difficultés auxquelles les travailleurs frontaliers font face au quotidien. L'occasion d'échanger avec la MOT sur cette question et la problématique du télétravail au cours de deux entretiens.

- Le premier avec Jean Peyrony, directeur

général de la MOT : «Nous sommes dans une dynamique européenne».

- Le second avec Aurélien Biscout, secrétaire général de la MOT : «Les travailleurs frontaliers et le télétravail».

[Plus d'infos](#) →



Le Léman Express a fait grimper les prix de la pierre

PUBLIÉ EN JUIN 2022

«En Suisse romande comme en France voisine, les loyers et les prix de vente des appartements situés près des gares du réseau ferroviaire ont, en général, augmenté plus fortement qu'ailleurs.»

Source : Tribune de Genève, 01/06/2022

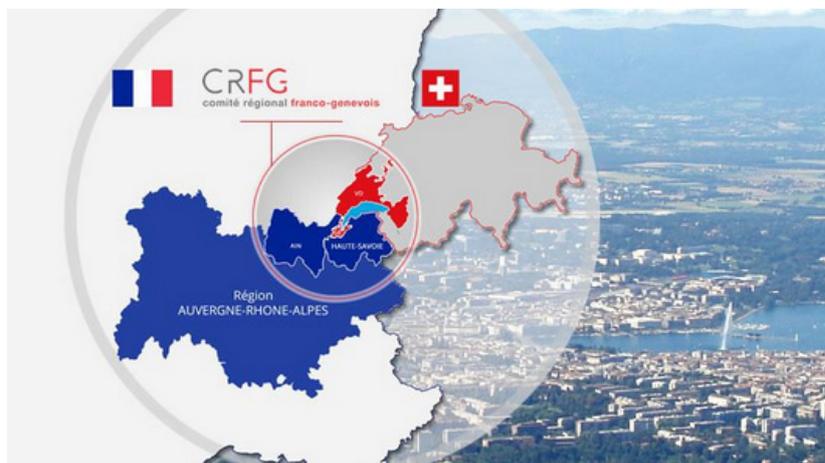
Séance du Comité régional franco-genevois (CRFG) : une décision sur le télétravail frontalier s'impose

PUBLIÉ EN JUIN 2022

Le 12 mai 2022 s'est tenue à Genève une séance de l'instance politique de coopération du Grand Genève, le Comité régional franco-genevois (CRFG) réunissant des élus locaux et autorités déconcentrées des deux côtés de la frontière.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, le télétravail frontalier a été l'occasion pour la MOT ainsi que pour l'arcjurassien.ch, de présenter leurs récentes études en la matière.

La fin au 30 juin 2022 des accords dérogatoires franco-suisse permettant aux nombreux travailleurs frontaliers de télétravailler à plein temps sans que cela ne puisse impacter ni leur régime de sécurité sociale, ni leur situation fiscale, ainsi que les nouvelles habitudes de travail prises par les frontaliers ayant des effets positifs sur le bassin transfrontalier, fait prendre pleinement conscience aux acteurs politiques du territoire qu'une action en faveur



de l'aménagement pérenne du temps de travail de ces frontaliers s'impose. Cela est d'autant plus vrai qu'à Genève les accords avec le versant français ne prévoient pas de jours de télétravail autorisés pour les frontaliers. En attendant, le maintien de la situation transitoire pourrait permettre d'organiser un système qui défende les intérêts de tous. A la suite de ces échanges, les membres du CRFG ont souligné l'urgence de la situation

et se sont engagés à saisir dans les plus brefs délais les autorités nationales compétentes respectives. Une motion commune a par ailleurs été transmise au ministre français.

[Plus d'infos](#) →

Petites Villes de Demain : une mission «flash» pour Bouzonville et Sierck-les-Bains

PUBLIÉ EN JUIN 2022



Proches des frontières franco-allemande et franco-luxembourgeoise, Bouzonville et Sierck-les-Bains définissent leurs objectifs transfrontaliers avec l'aide de la MOT.

Une première mission d'appui individualisé dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain» (PVD), porté par l'ANCT, a été confiée à la MOT. Elle concerne la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F), la Ville de Sierck-les-Bains et la Ville de Bouzonville (Moselle).

Le premier enjeu de la mission est de renforcer le dialogue avec les partenaires frontaliers et de développer une vision stratégique transfrontalière globale du territoire. Une cartographie des interlocuteurs français, luxembourgeois et allemands a été produite afin de faciliter l'appréhension des différents niveaux de compétence de part et d'autre.

TROIS JOURNÉES DE RENCONTRES ET DE MOBILISATION DES ACTEURS

Deux premières journées, les 10 et 11 mai, ont été consacrées à la réalisation d'entretiens sur le territoire transfrontalier afin de recueillir les points de vue des acteurs des trois versants.

Puis, le 12 mai, la MOT a animé plusieurs ateliers réunissant une quarantaine de partenaires techniques venus des trois pays. Ces derniers ont été répartis en trois groupes thématiques : «environnement et mobilités», «tourisme et attractivité» et «services publics et offre de soins». L'objectif ? Elaborer des propositions opérationnelles conjointes à partir des enjeux identifiés lors des entretiens : un premier pas vers un dialogue stratégique transfrontalier.

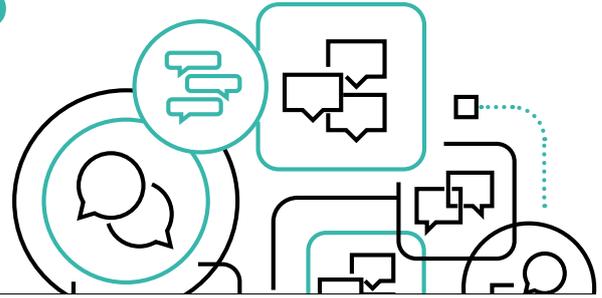
UNE FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE

Suite aux ateliers de travail, la MOT a synthétisé les résultats sous la forme d'une feuille de route opérationnelle. L'enjeu pour la CCB3F est désormais d'inscrire ce dialogue stratégique multi-niveaux dans le temps long, en croisant les échelles d'action.

Autre enseignement de cette première expérience : l'appui en ingénierie du programme «Petites Villes de Demain», avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des Territoires, permet de faire émerger de nouvelles opportunités stratégiques transfrontalières. Celles-ci concernent en particulier des territoires situés à l'écart des grandes agglomérations transfrontalières, dont la gouvernance multi-niveaux est structurée de plus longue date.

[Plus d'infos](#) →

ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MOT

Un programme dense pour 2022

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Plus de 120 personnes, dont de nombreux élus, se sont connectés à distance pour la première assemblée générale de la MOT de l'année 2022, le 9 février 2022.

Pour le président Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français : «Nos régions transfrontalières ont été au cœur de la crise. Cette dernière a suscité une prise de conscience que la MOT a largement contribué à nourrir».

Il a fait le constat d'une meilleure prise en compte de la spécificité des territoires transfrontaliers, à l'exemple du projet de loi 3DS qui vient d'être adopté : «c'est la première fois qu'un texte législatif français dédie un chapitre entier à la coopération transfrontalière.»



Pour le réseau de la MOT, l'objectif est clair : **«poursuivre cet élan en allant vers des conventions de bassins de vie transfrontaliers, garantissant les droits de leurs habitants et le fonctionnement des services publics transfrontaliers, y compris en cas de crise».**

Autre avancée importante mise en avant, les traités bilatéraux de coopération, présentés comme «une bonne approche de coordination multiniveaux pour une remontée efficace des obstacles transfrontaliers des territoires

au niveau national». A ce sujet, l'étape suivante a été soulignée, celle de concrétiser une réelle «coordination interministérielle du transfrontalier», avec la MOT comme outil technique.

Le Président a également rappelé que les acteurs du transfrontalier «comptent sur la PFUE pour poursuivre la discussion sur les obstacles à la coopération, et promouvoir les solutions nécessaires, dont la désignation dans chaque Etat de points de coordination fonctionnant en réseau.» Aujourd'hui, «le sujet des régions transfrontalières est à l'ordre du jour des priorités de la PFUE avec la révision du règlement Schengen». A ce propos, il a été rappelé que la Commission demande aux Etats de désigner les régions transfrontalières devant faire l'objet d'une attention particulière dans la gestion des frontières internes.

Un programme de travail dense pour 2022

Autour des trois grandes missions de la MOT, des projets concrets sont à l'ordre du jour comme :

- la participation aux travaux de la PFUE,
- l'accompagnement des traités bilatéraux,
- l'accompagnement d'expérimentations portant sur les «bassins de vie transfrontaliers»,



- le développement de «France Services» (programme piloté par l'ANCT) en transfrontalier,
- une étude pour le compte de la DG REGIO sur les suites de la crise sanitaire dans les espaces transfrontaliers,
- une publication sur l'impact du télétravail transfrontalier sur le co-développement»,
- un cahier sur la mobilité transfrontalière et la préparation d'un second sur la santé,
- le lancement de nouveaux groupes de travail,
- la définition d'une feuille de route pour l'Alliance qui réunit la MOT, l'ARFE et le CESC.

Un réseau qui s'élargit

Le réseau de la MOT continue de s'élargir avec deux nouveaux adhérents italiens : le GAL Valli di Lanzo Ceronza Casternone et la Ville de Cuneo.

Plus d'infos →



La parole aux premiers intervenants sur le co-développement transfrontalier

PUBLIÉ EN MARS 2022

Chaque mois entre mars et juin 2022, la MOT a mis en avant un thème central de la 2^{ème} édition du Borders Forum des 21 et 22 juin 2022, avec des **témoignages d'intervenants**.



Christian Dupessey, président de la MOT, maire d'Annemasse, président du Pôle métropolitain du Genevois français.



Karl-Heinz Lambertz, président du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique, président de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE).

Que représentent pour vous les territoires transfrontaliers ?

Christian Dupessey : Ce sont de véritables bassins de vie en commun. La frontière ne doit pas séparer ou empêcher, elle doit au contraire favoriser les relations de travail, les déplacements en transport en commun, la lutte contre la délinquance, l'émergence d'une politique culturelle transfrontalière ou la vie sentimentale et familiale. Ce sont aussi des territoires d'expérimentations et d'intégration continentale au service de la paix, en Europe ou ailleurs.

Karl-Heinz Lambertz : C'est mon bassin de vie personnel depuis 70 ans. J'y exerce des responsabilités politiques depuis plus de 40 ans. Pour moi, ils constituent un véritable laboratoire et un puissant moteur pour l'intégration européenne dont notre continent a tellement besoin, aujourd'hui et demain encore plus qu'hier.

Quels sont les enjeux prioritaires au sein des bassins d'emploi transfrontaliers dans un contexte post-Covid 19 ?

Christian Dupessey : L'enjeu principal sur le territoire du Grand Genève est de pérenniser les dispositions prises pour l'encadrement du télétravail pour les frontaliers. La MOT a partagé son expertise en la matière pendant la pandémie et continuera de le faire. Il faut aussi parvenir à trouver de nouveaux équilibres dans ses bassins en ce qui concerne la formation et les filières d'emploi. Nous ne pouvons plus continuer comme avant. Si je prends l'exemple sur notre frontière des personnels soignants, la France ne peut plus assumer la grande majorité de la formation sans pouvoir bénéficier de ces professionnels dans ses propres hôpitaux parce qu'ils sont débauchés de l'autre côté de la frontière. Dans l'hôtellerie, tout le monde bénéficiera de la relance économique seulement si elle permet de rééquilibrer la répartition des emplois.

Le Grand Genève est une agglomération transfrontalière de plus d'1M d'habitants située à cheval entre l'Ain, la Haute Savoie (France), le Canton de Genève et le District de Nyon (Suisse). Pour répondre à l'augmentation constante des flux de frontaliers (plus de 90 000 travailleurs frontaliers fin 2020 dans le Canton de Genève), les acteurs français et suisses coopèrent sur des projets structurants, à l'exemple du Léman Express, premier RER transfrontalier franco-suisse mis en service en 2019, ou encore la voie verte transfrontalière reliant Annemasse et Genève. Pendant la crise le recours au télétravail pour les frontaliers a constitué une réponse aux problèmes suscités par la fermeture de frontières.

Karl-Heinz Lambertz : Malgré les efforts considérables déployés depuis des décennies pour faciliter la mobilité transfrontalière en matière d'emploi et de développement économique, la crise du covid-19 a déclenché un réflexe immédiat de fermeture des frontières de la part des États. Ce n'est que peu à peu que la vapeur a pu être renversée. Il est indispensable de mettre les bassins transfrontaliers à l'abri des conséquences néfastes de ce réflexe et de les rendre résilients à ce genre de réactions afin de consolider durablement la cohésion européenne le long des frontières nationales.

Qu'attendez-vous du Borders Forum 2022 ?

Christian Dupessey : Qu'il prolonge la réflexion et le travail initié lors de la première édition, qui fut une réussite. Qu'il souligne encore plus le rôle du respect des frontières qui rassemblent pour assurer la paix, au moment où nous exprimons notre solidarité avec l'Ukraine. Réunir les acteurs locaux, nationaux et européens pendant deux jours permet certes de partager nos expériences, mais aussi d'ouvrir un nouveau chapitre transfrontalier qui tirera, je l'espère, les leçons de la pandémie. La présidence française du Conseil de l'Union européenne doit nous permettre de faire entendre l'importance des enjeux transfrontaliers qui doivent être intégrés dans l'élaboration des politiques publiques françaises et communautaires.

Karl-Heinz Lambertz : Le Borders Forum constitue une excellente opportunité de faire entendre la voix des régions frontalières, de les placer au centre de l'actualité européenne et de formuler un message fort à un moment décisif de l'évolution de l'Union européenne. C'est aussi une belle occasion de faire découvrir la valeur ajoutée de la coopération renforcée entre la MOT, le CESCO et l'ARFE basée sur la déclaration de Strasbourg du 7 octobre 2021.

[Le communiqué de presse de mars](#) →

Zoom sur la transition écologique

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

En avril, la parole à la Commissaire, **Elisa Ferreira**, en charge de la cohésion et des réformes, et au Président du Comité européen des Régions, **Apostolos Tzitzikostas** sur un enjeu de taille pour les espaces transfrontaliers, mais pas seulement : la transition écologique.



Que représentent pour vous les territoires transfrontaliers ?

Elisa Ferreira : Un européen sur trois vit dans une région transfrontalière. C'est très significatif. Depuis de nombreuses années, la Commission européenne porte un intérêt tout particulier à ces territoires. Les régions frontalières sont des lieux où l'enjeu de l'intégration européenne est très visible. Les avantages du marché unique et des libertés de circulation y apparaissent au jour le jour comme évidentes pour tous.

Cependant, c'est aussi là que nous pouvons observer des lacunes ou des insuffisances - certaines activités telles qu'étudier, travailler, recevoir des soins de santé peuvent encore être trop complexes et parfois même plus coûteuses dans les régions frontalières, surtout lorsqu'elles sont rurales et souffrent d'un déclin démographique. En tant que commissaire à la politique régionale, je tiens à ce que les régions frontalières ne soient pas laissées pour compte notamment concernant le développement socio-économique et la double transition actuellement à l'œuvre en Europe.

Apostolos Tzitzikostas : Les régions transfrontalières sont les lieux où l'Union européenne est la plus visible, tant au sens positif que négatif. Au cours des dernières décennies, après des siècles de frontières dures, nous avons vu les frontières disparaître, mais pas toujours entièrement. Un certain nombre d'obstacles juridiques et administratifs persistent.

Depuis deux ans avec la pandémie, et aujourd'hui avec la guerre en Ukraine, les frontières ressurgissent. Le jour où les citoyens et les entreprises des régions frontalières ne ressentiront plus les effets des frontières dans leur vie quotidienne, alors nous pourrons dire que nous aurons véritablement créé une Europe «unie».

Comment les territoires transfrontaliers peuvent-ils être des leviers pour le pacte vert pour l'Europe ?

Elisa Ferreira : En juillet 2021, la Commission européenne a publié un rapport sur les régions frontalières, les qualifiant de «laboratoires vivants de l'intégration européenne». Dans ce rapport, nous soulignons le rôle clé que les régions frontalières peuvent jouer dans la mise en œuvre du Green Deal européen.

De nombreuses priorités du Green Deal nécessitent une action transfrontalière. Par exemple, pour restaurer la biodiversité, nous devons veiller à ce qu'il y ait suffisamment de corridors écologiques pour que la vie sauvage puisse se déplacer librement sur notre continent. La prévention et la gestion des risques doivent également être envisagées dans un contexte transfrontalier : ni les inondations ni les incendies ne s'arrêteront aux frontières nationales.

Les régions frontalières peuvent également jouer un rôle important dans la production d'énergies renouvelables, si nous leur permettons d'accéder aux réseaux électriques locaux et régionaux par-delà les frontières et si nous encourageons le renforcement des communautés énergétiques citoyennes. Toutes ces actions peuvent et doivent être soutenues par nos programmes de coopération transfrontalière Interreg, qui sont adoptés cette année.

Apostolos Tzitzikostas : Le pacte vert exige de s'attaquer systématiquement à la crise climatique et écologique. Ce n'est qu'en adoptant une approche transformatrice en matière de gestion et de vie dans nos territoires que nous pourrons garantir une transition écologique efficace et des synergies avec la transition numérique. Une grande partie du pacte vert nécessite des actions transfrontalières, par exemple en veillant

à ce que les écosystèmes naturels prospèrent et soutiennent le changement climatique. Ces régions peuvent être des bancs d'essai pour une approche locale de la transition verte et peuvent ainsi stimuler la coopération transfrontalière.

Qu'attendez-vous du Borders Forum en 2022 ?

Elisa Ferreira : En 2020, le Borders Forum a eu lieu alors que nous étions encore très affectés par la pandémie de COVID-19 et les conséquences particulièrement graves qu'elle a eues sur les populations frontalières. Cette année, le Borders Forum se déroule dans un contexte encore plus lourd, avec les conséquences d'une guerre aux portes de l'Union européenne, ce qu'aucun d'entre nous n'aurait pu imaginer.

Je souhaite que ce rendez-vous soit le lieu d'un échange de vues sur nos valeurs européennes fondamentales et qu'il réaffirme notre volonté à tous de vivre en paix, dans une Union démocratique et solidaire, par-delà les frontières. Unis dans la diversité est notre devise. Rappelons-nous combien ces mots sont puissants quand on parle de coopération transfrontalière.

Apostolos Tzitzikostas : En 2020, malgré la situation difficile, le Borders Forum a fixé de nouvelles normes pour les événements relatifs à la coopération transfrontalière. Le programme de cette année est encore plus intéressant et très pertinent, car nous finalisons nos recommandations pour l'avenir de l'Europe, qui doivent inclure des améliorations en matière de coopération transfrontalière et de qualité de vie dans les régions frontalières. J'attends des discussions fructueuses et une démonstration de ce que les régions frontalières peuvent apporter au développement de l'UE.

Le communiqué de presse d'avril →

Trois témoignages sur la gouvernance transfrontalière

PUBLIÉ EN MAI 2022



Sandro Gozi, membre
du Parlement européen.



Jean de Béthune,
président de l'Eurométropole
Lille-Kortrijk-Tournai.



**Christoph
Schnaudigel**, président
de l'Eurométropole PAMINA.

Que représentent pour vous les territoires transfrontaliers ?

Sandro Gozi : Les territoires transfrontaliers, grâce à l'Union européenne et à son marché unique, offrent de grandes possibilités en termes d'échanges culturels et économiques entre les États membres. Chaque jour, des millions d'Européens traversent les frontières pour se rendre au travail, faire leurs courses ou emmener leurs enfants à l'école. Toutefois, des nombreuses barrières linguistiques, juridiques et administratives entravent cet énorme potentiel, c'est pourquoi une attention renouvelée doit être accordée à ces territoires, également en vue d'étendre à l'échelle européenne des mécanismes d'intégration renforcée expérimentés au niveau local.

Jean de Béthune : Pendant des siècles, les territoires frontaliers ont fait office de barrières entre les pays européens. Depuis les années 90, grâce notamment à l'UE, les territoires se sont déployés comme des lieux de rencontre et de coopération. Mais le travail n'est pas fini. Avec le Mémoire à la PFUE signé par les 3 GECT sur la frontière franco-belge, j'ai voulu attirer l'attention sur l'importance constante de la coopération au niveau des frontières intérieures de l'UE, à la lumière des préoccupations légitimes des populations confrontées à des obstacles liés à la frontière.

Christoph Schnaudigel : Les territoires transfrontaliers sont souvent des bassins de vie transfrontaliers, où les habitants traversent régulièrement la frontière. C'est ici que l'intégration européenne a lieu au quotidien et où nous nous rendons compte des obstacles qui bloquent et freinent la coopération transfrontalière. Ces territoires représentent toute de même une énorme richesse pour l'Europe, car nous pouvons y créer des synergies importantes pour les citoyens et le développement territorial.

Vers quel modèle de gouvernance transfrontalière s'achemine-t-on en Europe ?

Sandro Gozi : Dans les territoires transfrontaliers, il existe encore trop de barrières qui entravent le développement social et empêchent l'achèvement du marché unique. Pour les surmonter, nous devons renforcer la coopération et tester de nouvelles formes d'intégration.

[La proposition d'établir un mécanisme transfrontalier européen, l'ECBM, vise précisément à faciliter les échanges entre les régions transfrontalières avec la possibilité pour une autorité locale d'adopter la législation de l'autre. Son adoption doit devenir une priorité absolue.](#)

Le traité du Quirinal, avec l'engagement de l'Italie et de la France vise à promouvoir la coopération entre les deux pays dans de nombreux domaines. Il renforcera considérablement le sentiment d'une appartenance européenne commune et permettra une approche coordonnée pour affronter les nouveaux défis économiques et politiques.

Jean de Béthune : Grâce à la Commission européenne, on dispose dans le territoire franco-belge de structures (GECT) et de moyens (FEDER) permettant de promouvoir la coopération transfrontalière. Or, pour un usage optimal de ces outils, les bonnes relations transfrontalières sont d'une importance cruciale. Investir davantage dans le dialogue bilatéral et multilatéral sans alourdir les modèles existants permettra de réaliser ensemble de façon plus efficace des projets au bénéfice du territoire transfrontalier.

Christoph Schnaudigel : Chaque bassin de vie transfrontalier est différent avec sa propre histoire et les modèles de gouvernance doivent en tenir compte. De plus, les systèmes existants devront évoluer vers une meilleure reconnaissance des spécificités de nos territoires, notamment avec des compétences appropriées pour les structures transfrontalières comme les GECT. Un autre élément important est la complémentarité entre les différentes échelles et acteurs de cette gouvernance.

Qu'attendez-vous du Borders Forum en 2022 ?

Sandro Gozi : Alors que l'Europe est confrontée à une guerre sur son sol, avant même de surmonter une crise pandémique qui l'a dévastée ces deux dernières années, il donnera l'opportunité d'aborder et d'explorer des questions telles que la citoyenneté, l'appartenance européenne, la transition verte et la relance économique du point de vue des territoires transfrontaliers. Le Borders Forum 2022 est un excellent lieu de réflexion et un outil pour discuter de résultats concrets, de solutions organisationnelles et d'outils à utiliser pour gagner cette bataille cruciale sur la voie du progrès.

Jean de Béthune : Que les européens puissent finalement se rencontrer et se retrouver physiquement pour se connaître, échanger, s'inspirer et surtout pour continuer la coopération transfrontalière. Les événements récents (les attaques terroristes, le Brexit, la crise COVID-19, la guerre en Ukraine) montrent que les frontières restent fragiles et que la coopération est plus que jamais nécessaire.

Christoph Schnaudigel : Un échange fructueux entre les participants avec des nouvelles idées et inspirations pour les territoires transfrontaliers, surtout concernant les défis à venir. Je suis convaincu que le Forum permettra de démontrer le rôle clé des bassins de vie transfrontaliers dans la construction d'une Europe résiliente, innovante et intelligente.

[Le communiqué de presse de mai](#) →

Interview croisée sur le thème Citoyenneté et solidarités par temps de crise

PUBLIÉ EN JUIN 2022



Que représentent pour vous les territoires transfrontaliers ?

Gaëtane Ricard-Nihoul : à l'heure où les frontières sont à nouveau au cœur d'une actualité que l'on croyait révolue, les territoires transfrontaliers sont de fantastiques laboratoires de la devise de l'Union : «unis dans la diversité». Aujourd'hui l'union signifie plus que jamais le partage des valeurs et des droits fondamentaux et l'attachement au bien commun qu'est le dialogue démocratique pacifique. Et la diversité enrichit ce dialogue, elle le bonifie, le rend plus intéressant et plus créatif. C'est ce qu'ont montré toutes les expériences de dialogue transnational qui ont été menées dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, bien sûr les Panels Citoyens Européens mais aussi de nombreuses expériences transfrontalières.

María Ángeles Elorza Zubiria : l'Eurorégion «Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre» (NAEN), est un GECT comprenant trois régions de deux pays. Elle couvre 101 678 km² pour une population de 8 744 648 habitants. C'est un espace de coopération visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie de ses citoyens, en contribuant au développement économique, social et culturel à l'échelle transfrontalière, interrégionale et européenne. Les territoires qui en font partie travaillent avec le double objectif de surmonter les obstacles pour avancer vers un espace transfrontalier commun et de le promouvoir comme

un espace de développement humain durable, contribuant à une plus grande intégration du projet européen. Environ 30 % des citoyens de l'Union vivent dans des environnements transfrontaliers, ce qui témoigne de l'importance de la cohésion des zones transfrontalières pour une construction européenne aussi harmonieuse que possible. [Les territoires transfrontaliers sont un paradigme des obstacles à grande échelle auxquels est confrontée l'intégration européenne, et un laboratoire de premier ordre pour la recherche de solutions.](#)

Comment permettre aux citoyens de peser davantage dans les processus décisionnels de part et d'autre d'une frontière ?

Chantal Jouanno : le droit français permet à toute personne, sans condition de nationalité, d'être informée et de participer à l'élaboration des projets qui ont un impact sur l'environnement. La CNDP est garante de ce droit. De fait, la frontière n'a pas d'existence pour la CNDP, seul compte l'intérêt porté à un projet ; il faut que les personnes se sentent concernées en raison de leur proximité géographique ou compte tenu de la nature même du projet.

Quel rôle peuvent jouer les habitants des espaces frontaliers pour développer la citoyenneté européenne ?

Gaëtane Ricard-Nihoul : les espaces transfrontaliers sont clairement des

laboratoires pour le développement d'une citoyenneté européenne vivante, qui s'ajoute à la citoyenneté nationale et aux identités locales. **Dans ces espaces, la citoyenneté européenne active n'est pas un concept mais quelque chose que l'on peut vivre au quotidien.** Les habitants de ces territoires ont beaucoup à apporter au développement de cette citoyenneté, en montrant ses atouts mais aussi parfois les points sur lesquels des choses pratiques sont à améliorer. Ils sont aussi un lieu d'expérimentation démocratique. Les premières assemblées citoyennes multilingues, rassemblant des citoyens tirés au sort venant de tous les horizons, ont eu lieu en transfrontalier et c'est grâce à cette pratique et à leurs enseignements que nous avons pu nous lancer dans des assemblées pan-européennes pour la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.

Quel rôle des acteurs transfrontaliers dans l'accueil des populations déplacées en transit sur leur territoire ?

María Ángeles Elorza Zubiria : la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 nous a confrontés à une situation sans précédent dans laquelle tous les aspects de notre vie ont été mis à l'épreuve, y compris des réalités aussi incontestables que la liberté de circulation des personnes et des travailleurs au sein de l'UE. Par conséquent, les régions frontalières et leurs habitants ont souffert plus que les autres des effets de la pandémie. Cette situation a été prolongée par des contrôles frontaliers de sécurité nationale, affectant particulièrement les migrants en transit.

L'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'UE reconnaît les défis auxquels sont confrontées les régions frontalières et stipule que l'Union doit accorder une attention particulière à ces régions. Les régions frontalières sont les lieux où le processus d'intégration européenne devrait être perçu le plus positivement, mais vivre dans des systèmes administratifs et juridiques différents reste complexe et coûteux. En effet, la Commission européenne estime que si seulement 20% des obstacles transfrontaliers existants étaient supprimés, →

→ les régions frontalières pourraient augmenter leur PIB de 2%.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer la collaboration entre les territoires frontaliers pour répondre aux crises migratoires afin d'offrir un accueil digne aux personnes fuyant leurs pays respectifs. Les territoires transfrontaliers doivent faire un effort pour garantir aux personnes migrantes leurs droits fondamentaux, relatifs à la dignité humaine et au respect de la loi.

Le Pays basque travaille activement dans ce sens avec ses partenaires territoriaux transfrontaliers. Un exemple : la collaboration mise en place entre le gouvernement basque et l'Agglo Pays Basque-Euskal Hirigune Elkargoa pour aider les migrants en transit autour de la frontière.

Qu'attendez-vous du Borders Forum 2022 ?

Gaëthane Ricard-Nihoul : nous devons réaliser plus que jamais le trésor que représente un espace transfrontalier qui vit en paix, qui peut construire des ponts plutôt que les détruire. Cela pouvait paraître banal hier, dans un continent européen que l'on croyait préservé de la guerre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. J'espère que le Borders Forum sera une nouvelle occasion de réaliser que nos démocraties sont à chérir au quotidien et que la diversité et le dialogue sont deux de ses moteurs fondamentaux. Les espaces transfrontaliers sont les lieux par excellence où ces deux moteurs peuvent être renforcés et régénérés, à travers des projets concrets qui relient les gens

au quotidien. Il y a tellement d'acteurs publics ou de la société civile qui s'investissent dans ces projets avec cœur. J'espère donc que le Forum sera l'occasion de les mettre en lumière, d'apprendre des bonnes pratiques et de leur donner les moyens de se multiplier.

María Ángeles Elorza Zubiria : qu'il soit un forum de réflexion adéquat et enrichissant, permettant de tirer parti des meilleures pratiques dans les différentes zones frontalières, sachant que chaque réalité transfrontalière est différente, mais qu'elles ont en commun des réalités importantes à partager et à faire progresser.

[Le communiqué de presse de juin →](#)

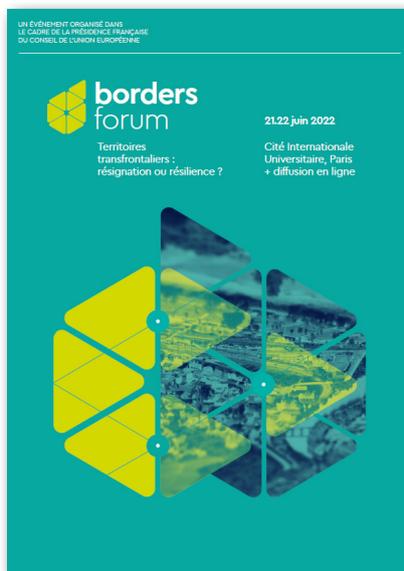
2^{ÈME} ÉDITION DU BORDERS FORUM, 21 & 22 JUIN 2022

Au programme : près de 50 intervenants, 9 tables-rondes, une interpellation citoyenne, et une animation de haut niveau avec Caroline de Camaret, rédactrice-en-chef Europe de France 24, aux côtés notamment de notre nouveau partenaire Res publica.

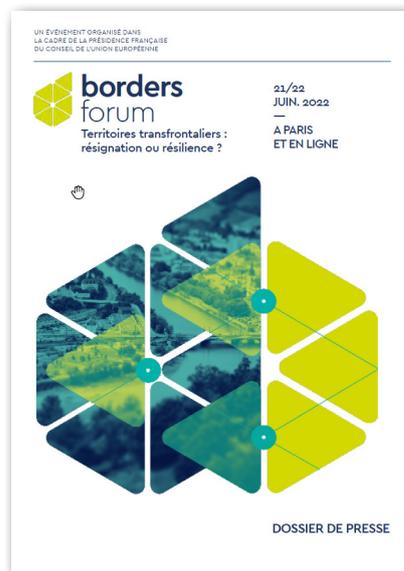
L'événement est organisé dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne*.

* Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

[Plus d'infos →](#)



[Programme →](#)



[Dossier de presse →](#)

Organisateurs et partenaires :



Avec le soutien de



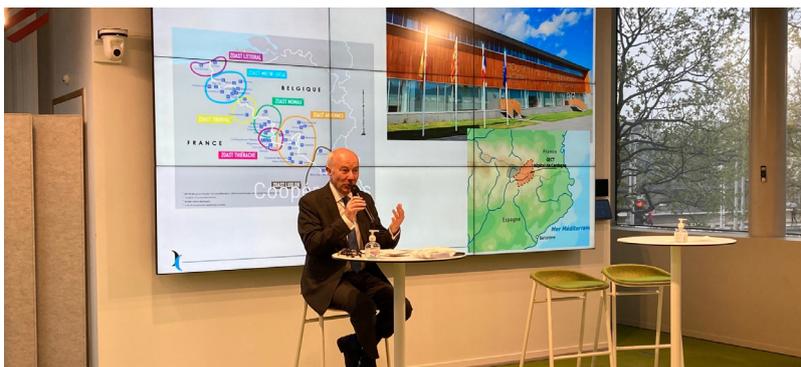
Matinales de la Banque des Territoires

Une matinale dédiée à la coopération transfrontalière

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

Lors de cette séquence organisée le 8 avril à l'occasion des Matinales «Europe et Territoires» de la Banque des Territoires et de son Hub, Jean Peyrony, directeur général de la MOT a mis en avant les grands enjeux de la coopération transfrontalière.

Les espaces transfrontaliers représentent 40% du territoire de l'UE sur 20.000 km de frontières, y compris une quarantaine de grandes agglomérations. Un tiers des Européens vivent dans ces «périphéries» souvent loin des préoccupations des capitales. C'est aussi 2 millions de travailleurs qui chaque jour traversent la frontière, dont presque 500.000 navetteurs français qui se rendent notamment au Luxembourg et en Suisse... Ce sont autant de difficultés du quotidien que la coopération cherche à faire tomber depuis une trentaine d'année,



avec quelques exemples marquants comme l'hôpital de Cerdagne, le tramway Strasbourg - Kehl ou le Léman express dans le Grand Genève...» a mis en avant Jean Peyrony. La métropole de Nice Côte d'Azur, qui a co-animé la séquence avec la MOT, a su utiliser les instruments disponibles à son avantage : «Les programmes Interreg permettent d'expérimenter des choses en commun [...]. Après avoir lancé une multitude de projets entre 2014 et 2020,

la métropole s'est dotée d'une véritable stratégie, comme l'y obligeait la loi Maptam de 2014 via le «schéma de coopération transfrontalière» [...] avec des financements du pacte État-métropole et l'aide de la MOT», a souligné Sébastien Viano, ancien responsable des financements européens à la métropole, aujourd'hui directeur général adjoint en charge de l'Europe à la Région Sud.

[Plus d'infos →](#)

La MOT inaugure une permanence tournante

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



«Nous proposons de tester la mise en place de 'permanences régionales', offrant une présence plus régulière sur le terrain et un contact privilégié avec nos membres, au premier rang desquels les collectivités territoriales et les représentants de l'Etat.»

Christian Dupessey, PRÉSIDENT DE LA MOT

La MOT a inauguré lundi 14 mars un premier bureau à Strasbourg. Cette présence qui se veut régulière à raison d'une à deux fois par mois, s'inscrit dans le vaste réseau d'acteurs du transfrontalier existants sur le périmètre de Strasbourg-Kehl.

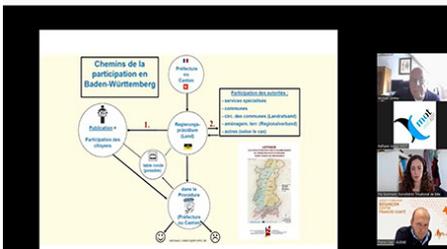
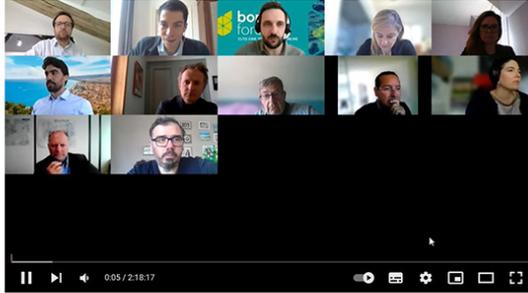


Le 10 mai 2022, la MOT recevait la Maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, et la Présidente de l'Eurométropole, Pia Imbs, à l'Hôtel de Ville de Strasbourg, pour échanger sur leurs priorités transfrontalières et l'accompagnement de la MOT.

[Plus d'infos →](#)

Trois groupes de travail du réseau de la MOT

PUBLIÉ EN MAI 2022



Trois sujets d'importance pour les territoires transfrontaliers ont animé les échanges des groupes de travail du réseau en avril et en mai : l'impact des projets transfrontaliers sur l'environnement ; l'enjeu des couvertures sociales en matière d'emploi transfrontalier ; et enfin la définition et la reconnaissance des «bassins de vie transfrontaliers». Voici un premier compte-rendu des échanges.

Groupe «Transition écologique»

Quelle acceptabilité des projets ayant un impact sur l'environnement transfrontalier ?

Avec 40 participants en ligne, le deuxième rendez-vous du groupe de travail «Transition écologique» s'est tenu le 27 avril 2022. Après un cadrage sur la notion d'«acceptabilité» par les citoyens, les co-animateurs, Pia Gerzmann (Eurodistrict trinational de Bâle) et Pierre Clap (AUDAB) ont ouvert un temps de partage d'expériences locales avec des acteurs de la frontière franco-suisse.

Yannick Nancy, directeur du Parc naturel régional du Doubs Horloger, a présenté différentes perspectives pour renforcer les synergies en matière de transition écologique dans l'Arc Jurassien, notamment en matière de gestion de l'eau : «il semble primordial de créer des cadres de dialogue structurés avec les pays voisins pour répondre au besoin de connaissance réciproque des aspects juridiques, politiques et de pilotage ainsi que de comprendre les procédures de concertation des différents pays». Anna-Karina Kolb, directrice du Service des affaires européennes, régionales et fédérales du Canton de Genève, a illustré les problématiques d'acceptabilité transfrontalière par des exemples d'infrastructures prévues au sein du Grand Genève : la gestion sédimentaire sur le Rhône, l'énergie nucléaire,

le réseau autoroutier et les infrastructures commerciales.

Un second moment a été consacré aux procédures d'enquêtes publiques et aux démarches de concertation dans un contexte transfrontalier.

Gaëlle Chevreau, précédemment responsable de la concertation sur le projet Celtic Interconnector pour RTE France, a présenté les enseignements tirés de la concertation autour de l'interconnexion électrique sous-marine entre la France et l'Irlande, ayant révélé des approches très différentes en matière de concertation et d'acceptabilité, malgré un cadre réglementaire européen commun.

Michael Umhey, chargé de mission au Regierungspräsidium Freiburg, a expliqué le processus mené à l'échelle du Rhin Supérieur, ayant abouti sur la publication d'un Guide* de procédure des consultations transfrontalières concernant les projets, plans et programmes ayant des incidences notables sur l'environnement.

[Plus d'infos](#) →

Groupe «Solidarités
et co-développement»

Quel est l'enjeu des couvertures sociales en matière d'emploi transfrontalier ?

Une trentaine de participants s'est réunie en ligne le vendredi 6 mai à l'occasion d'une nouvelle séance du groupe «Solidarités et co-développement» sur ce sujet du travail transfrontalier et des couvertures sociales. Aurélien Biscuit, secrétaire général de la MOT, et les deux co-animateurs, Jérôme Marchal (Pôle métropolitain du Sillon Lorrain) et Simon Jodogne (Métropole Européenne de Lille), ont présenté les objectifs de la réunion, puis les échanges se sont concentrés sur le sujet de l'indemnisation chômage des travailleurs transfrontaliers avec une présentation de l'étude de l'UNEDIC «Indemnisation des frontaliers par l'assurance chômage» par Céline Jaeggy et Adrien Calas. Après une

présentation de la réglementation actuelle sur l'indemnisation des frontaliers et du profil de ces travailleurs, l'UNEDIC est revenue sur le projet de révision de la réglementation européenne en la matière. Une nécessité pour l'UNEDIC, pour qui la réglementation actuelle entraîne un surcoût évalué à plus de 6 milliards d'euros cumulés. Dans un second temps, Aurélie Brière et Gaëlle Nahmani (CLEISS) ont présenté les missions de ce «Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale» et exposé les enjeux liés au mécanisme européen de coordination des systèmes de sécurité sociale. Socle du travail et de la mobilité transfrontalière, ce mécanisme est un exemple d'intégration des systèmes nationaux ! Ce premier rendez-vous de l'année du groupe a suscité de nombreuses réactions de la part de tous les participants, notamment sur l'impact économique à long-terme de l'indemnisation-chômage des travailleurs frontaliers ou encore sur les évolutions nécessaires de la réglementation sur le télétravail frontalier en Europe.

Une véritable dynamique s'est dégagée de cette séance qui donnera lieu à un compte rendu et à d'autres moments pour traiter plus en profondeur ces sujets de premier plan pour les zones frontalières. Un prochain rendez-vous se tiendra au second semestre.

Plus d'infos →



Groupe «Gouvernances
transfrontalières»

Comment définir et reconnaître les «bassins de vie transfrontaliers» ?

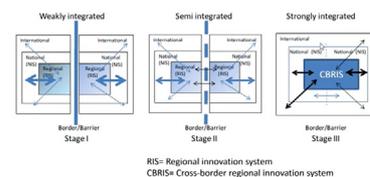
Le 20 avril, a eu lieu une session de ce groupe de travail sur le sujet des «bassins de vie» et des «bassins de mobilité transfrontaliers». Des chercheurs et acteurs de terrain se sont réunis pour réfléchir à l'élaboration d'un concept commun au service des territoires transfrontaliers et dans l'intérêt des habitants de ces territoires. L'idée a été de rassembler différentes approches en cours issues tant d'actes normatifs internes que de programmes européens, ou encore de réflexions sur certaines frontières sur des engagements bilatéraux de type conventions de bassin de vie transfrontalier (cf. FR-CH). Zones de rencontre de normes administratives, juridiques, économiques

et autres des Etats et entités locales internes, elles sont traversées d'autant d'obstacles que ces normes sont très diverses et diffèrent en fonction de l'organisation interne de chaque Etat. C'est ainsi que la notion de bassins de vie transfrontaliers, une fois reconnue et définie dans ses contours, devrait permettre de surmonter ces obstacles en s'appuyant notamment sur les interactions et projets des différents acteurs aux frontières mais aussi sur toutes les sortes de mobilités qui s'y déploient. C'est sur ces obstacles et les manières possibles de reconnaître les bassins de vie transfrontaliers qu'est intervenu le Professeur Joachim Beck de l'Université de sciences appliquées de Kehl en Allemagne. Son intervention a été suivie des témoignages de terrain des directeurs des GECT Pamina et Lille-Kortrijk-Tournai qui sont venus confirmer et renforcer les idées développées par le Professeur Beck en apportant un regard pratique à la fois sur le statut spécifique envisageable pour ces espaces communs aux frontières mais aussi sur la gouvernance de proximité à mettre en place. Toutes ces réflexions ont été complétées par une intervention

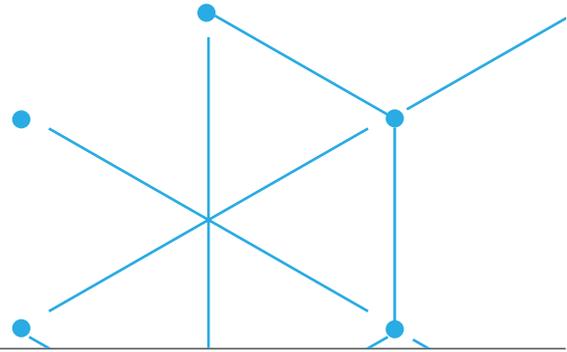
de l'Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, Philippe Voiry, sur les démarches et l'accompagnement proposé par l'Etat français à la reconnaissance des bassins de vie transfrontaliers. Quelques perspectives d'avenir ont enfin été présentées par le directeur général de la MOT, Jean Peyrony.

Plus d'infos →

Vers l'innovation territoriale : les types idéaux de territoires transfrontaliers (Lundquist et Trippel, 2009)



FRANCE / BILATÉRAL



42^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Les services publics transfrontaliers à l'honneur

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

A l'heure où les fermetures de frontières questionnent les enjeux relatifs aux bassins de vie et à la cohésion des espaces transfrontaliers, le déploiement de services publics propres à ces territoires a été l'occasion d'un atelier de réflexion dédié lors de la 42^{ème} rencontre nationale de la FNAU.



Co-animé par la MOT et l'Agence d'Urbanisme Atlantiques Pyrénées, l'atelier a posé à la fois la question de l'offre de services publics dans des territoires à la limite des périmètres de compétence, et celle des mesures permettant de garantir leur accessibilité à l'ensemble des publics concernés.

A partir de la présentation d'expériences concrètes, notamment : la prise en compte de l'accès aux services publics belges dans les France Services du Département du Nord, la mise en place d'un portail d'information et d'appui à la recherche d'emploi transfrontalier de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, ou encore les équipements transfrontaliers de proximité de la commune de Sare (écoles, centre médical, station d'épuration, piscine...), le débat s'est porté plus loin sur les moyens de faciliter et de pérenniser ces dispositifs.

En particulier, ces services s'attachent à répondre à des problématiques rencontrées par les usagers du territoire transfrontalier, tels que l'appui dans la réalisation de démarches administratives, la scolarisation en proximité, l'accès aux soins et aux services d'urgence, l'accès à l'emploi ou l'hébergement des publics vulnérables. C'est en ce sens qu'ils participent et garantissent la cohésion sociale et territoriale à l'échelle transfrontalière.

Ce sont aussi des lieux d'interaction entre institutions et usagers qui visent à renforcer l'écoute des problématiques vécues et la remontée des obstacles transfrontaliers côtoyés.

Au-delà d'une question de cohésion territoriale et d'interaction avec les usagers, la mise en place de ces services publics est sous-tendue par des coopérations multi-partenariales à plusieurs échelles, qu'il convient de soutenir. Un enjeu pour

les agences d'urbanisme frontalières, «tiers de confiance» en mesure de stimuler le dialogue local transfrontalier ? Du moins, en préalable de la structuration des partenariats, l'importance du développement de l'observation du territoire transfrontalier a été mise en avant par les expériences de l'AGUR et de l'AUDAP également débattues lors de l'atelier.

[Plus d'infos](#) →

PAROLES
D'ACTEURS

Jean Rottner,
Président de la région
Grand Est, Président de
la FNAU



Ce début d'année 2022 est le moment de lancement de la Présidence française de l'Union Européenne, un moment important pour plaider la construction d'une Europe plus

proche des citoyens, une Europe du quotidien, incarnée notamment dans les territoires vécus transfrontaliers qui contribuent à cimenter l'édifice européen.

Le traité d'Aix-la-Chapelle a ouvert de nouvelles possibilités et perspectives de coopérations transfrontalières. A chacun de s'en saisir pour construire des coopérations concrètes et je souhaite que les agences d'urbanisme puissent y prendre toute leur part. L'adhésion de nouvelles agences d'urbanisme à la MOT montre bien que leurs partenariats et leurs missions s'élargissent de plus en plus au-delà des frontières nationales.

Construire la coopération territoriale dans les bassins de vie transfrontaliers, c'est d'abord construire de la connaissance et de la culture partagée. C'est une des missions fondamentales des agences d'urbanisme, mais le contexte transfrontalier rend l'exercice complexe du fait de la disparité des données disponibles et de la diversité des acteurs à mobiliser. Bâtir des projets transfrontaliers c'est aussi construire des espaces de vie communs

et passer à l'action. Par exemple, la pandémie a souligné le besoin d'organiser des coopérations dans le domaine de la santé, pour permettre plus de résilience.

La coopération c'est encore travailler ensemble sur les mobilités transfrontalières pour les rendre plus fluides et plus intégrées. Le projet transfrontalier c'est aussi construire un «récit partagé». A chaque fois il est nécessaire de dépasser des freins juridiques, réglementaires, culturels. Mais l'ADN des agences d'urbanisme est de savoir mettre les acteurs autour de la table et de favoriser une maïeutique de projet.

En juin 2022 se tient le Forum Urbain Mondial d'ONU Habitat accueilli en Europe, à Katowice en Pologne. La MOT s'est mobilisée pour piloter un des groupes de travail du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) dont la FNAU assure la coordination, et dont la mission est de produire une contribution des acteurs français à l'agenda urbain mondial: une opportunité de rappeler tout l'enjeu des coopérations transfrontalières pour des territoires plus durables et inclusifs.

La MOT partenaire du projet de recherche GeRTrUD

PUBLIÉ EN JANVIER ET JUIN 2022

Une grande partie de l'urbanisation nouvelle se concentre dans les espaces, plus ou moins denses et dispersés, situés en marge des grandes agglomérations urbaines. Ce phénomène d'urbanisation «diffuse» regroupe des cas aussi divers que la production de lotissements périurbains en périphérie des métropoles, l'implantation d'activités économiques loin des centres agglomérés, ou encore le développement de petites villes rurales situées entre deux agglomérations. A ce titre, les situations transfrontalières constituent à la fois un cadre fécond de comparaison internationale des systèmes de planification, et aussi un moyen d'étudier les formes spécifiques de régulation de l'urbanisation diffuse qui se développent au sein d'une région urbaine franchissant les frontières.

Le projet de recherche GeRTrUD (Gestion et régulation transfrontalière de l'urbanisation diffuse), coordonné par le Laboratoire d'urbanisme de l'Université Gustave Eiffel (France), a été lancé en 2020-2021 pour étudier finement ces phénomènes. Compte tenu des

problématiques qu'il soulève, la MOT a accepté d'en devenir le partenaire et appuie en tant que de besoin l'équipe de recherche dans ses travaux. Elle a notamment participé activement à un webinaire sur «La limitation de la consommation foncière par l'urbanisation dans les territoires transfrontaliers» le 6 décembre 2021.

WEBINAIRE DE MI-PARCOURS

Le 18 mai, un webinaire de mi-parcours était organisé afin de rendre compte de l'avancement du projet, d'exposer et de mettre en débat des résultats produits dans le cadre de la recherche auprès des acteurs et chercheurs concernés par le sujet.

Plusieurs temps d'échange «acteurs-chercheurs» ont permis notamment d'évoquer la régulation des zones d'activités économiques en zone transfrontalière. La MOT a participé à la dernière table-ronde portant sur les pratiques d'urbanisme et d'aménagement en zone transfrontalière, et a pu en particulier y évoquer les travaux qu'elle a récemment mené sur le territoire Sarre-Moselle, portant sur les pratiques d'aménagement commercial entre France et Allemagne.

[Plus d'infos](#) →



Direction Katowice pour parler coopération transfrontalière !

PUBLIÉ EN JANVIER 2022



Le PFVT (Partenariat Français pour la Ville et les Territoires) est la plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français du développement urbain à l'international. A l'image d'un think tank, ses membres se mobilisent au travers d'ateliers de travail pour élaborer des propositions pour des événements internationaux comme les Forums Urbains Mondiaux sur la ville et les territoires durables. Le 11^{ème} Forum Urbain Mondial se déroulant en juin 2022, pendant la PFUE, sur le territoire frontalier de Katowice en Pologne, la MOT a accepté de co-animer avec le programme ESPON un groupe de travail sur les «coopérations territoriales et transfrontalières». Ce partenariat multi-acteurs, dont le secrétariat technique est assuré par la FNAU, est soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, de la Transition Écologique et de la Culture. Le groupe animé par la MOT s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2021. Il a été le seul à rassembler des partenaires tant français qu'europeens et internationaux, en particulier: les métropoles de Lille, Strasbourg et Nice ; le Ministère de l'Europe et des Affaires

étrangères ; le canton de Genève ; Villes de France ; le CESCO ; l'Université de Victoria (Canada) ; l'AFCCRE ; la DG REGIO. Se basant sur une approche prospective visant à repenser et mettre en œuvre le «Nouvel Agenda Urbain» et atteindre des objectifs de développement durable, à projeter un futur urbain souhaitable et des outils à mobiliser pour y parvenir, le groupe s'est interrogé sur la problématique suivante : dans un monde aux «interdépendances croissantes» confronté à un «décalage fonctionnel» entre réalité du développement et limites administratives, quel(s) scénario(s) envisager pour la coopération territoriale à horizon 2050 ? Comment ces scénarios trouvent-ils écho, peuvent-ils être transposés, dans les territoires transfrontaliers, véritables laboratoires de l'interterritorialité ? Un livret, publié dans les prochaines semaines en français et en anglais, présentera les résultats des trois questionnements du groupe :

- Quels enjeux aujourd'hui et à horizon 2050 ?
- Quel(s) futur(s) possible(s) et souhaitable(s) à cet horizon ?
- Quelles trajectoires, quelles rendez-vous stratégiques à ne pas manquer ?

[Plus d'infos](#) →

Colloque sur le développement urbain durable

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



La MOT a participé à ce colloque organisé dans le cadre du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT). Elle a animé l'un des quatre ateliers, sur les coopérations transfrontalières et européennes, et a pu passer le message suivant : le développement durable passe aussi par les frontières et la coopération transfrontalière ! Présidé par Christian Dupessey, Président de la MOT, **l'atelier a formulé quatre recommandations issues des travaux prospectifs menés en 2021 par le groupe co-animé par la MOT et ESPON** ; elles seront portées lors du prochain Forum Urbain mondial, à Katowice :

- Intégrer les enjeux transfrontaliers dans l'Agenda Urbain Européen.
- S'appuyer sur la refonte du code Schengen pour reconnaître les bassins de vie transfrontaliers.
- Doter les groupements transfrontaliers de compétences appropriées et d'une légitimité démocratique.
- Doter les territoires transfrontaliers de moyens en favorisant la contractualisation entre Europe, Etats, collectivités et groupements transfrontaliers.

Rendez-vous dans quelques semaines pour découvrir le livret qui présentera les propositions du groupe et pour le Forum Urbain Mondial en juin à Katowice !

[Plus d'infos](#) →

Conférence «Quelles dynamiques pour les territoires transfrontaliers ?» : les enregistrements sont en ligne

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



Jean Peyrony, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, était intervenu sur le sujet de l'innovation lors de cette conférence organisée par le Think Tank Territoire (TTT), au Sénat, le 3 janvier 2022.

[Plus d'infos](#) →



Adoption du projet de loi 3DS: des avancées concrètes pour les territoires transfrontaliers!

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Le projet de loi 3DS (pour différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale) a été adopté en lecture définitive à l'Assemblée nationale et au Sénat les 8 et 9 février 2022. La MOT se réjouit de l'inscription pour la première fois d'un chapitre dédié à la «coopération transfrontalière» au sein d'un projet de loi !

Plusieurs avancées concrètes pour les territoires transfrontaliers sont à relever, dont une partie a été portée directement par la MOT :

- **En matière de santé**, et sur proposition du gouvernement, l'organisation de la continuité des soins, de l'accès aux soins urgents, et la coordination en temps de crise avec les voisins frontaliers seront intégrés dans les plans régionaux de santé des ARS. La proposition de la MOT pour permettre la constitution de Communauté professionnelles territoriales de santé (CPTS) en mesure d'associer des professionnels exerçant sur les territoires étrangers frontaliers a par ailleurs été retenue !

- **En matière d'éducation et de formation**, sur proposition du gouvernement, l'apprentissage transfrontalier sera

désormais défini dans le code du travail, et ses modalités d'application feront l'objet de conventions bilatérales avec les Etats partenaires, ainsi que d'une ordonnance d'ici la fin de l'année 2022. La MOT suivra de près ces avancées.

- **En matière d'aménagement et de développement territorial**,

la proposition de la MOT pour associer les collectivités étrangères frontalières aux réflexions des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial – et ainsi prendre en compte les zones de chalandise transfrontalières – a elle aussi été retenue. Par ailleurs, en lien avec plusieurs associations d'élus et acteurs de la mobilité (France Urbaine, Intercommunalités de France, Groupement des Autorités Responsables de Transport, Pôle Métropolitain du Genevois Français, MOT), les Pôles métropolitains pourront désormais être Autorités organisatrices de la mobilité.

- **Pour faire face à différents obstacles transfrontaliers**, sur proposition des parlementaires issus du Comité de Coopération Transfrontalière franco-allemand, **l'organisation de manifestations sportives transfrontalières** sera facilitée,

et une souplesse est accordée pour la traduction des documents commerciaux dans les foires frontalières. Enfin, grâce à la mobilisation de nombre d'acteurs du réseau sur ce sujet, les collectivités étrangères auront la possibilité de participer au capital de toutes les formes de sociétés publiques locales, dans la limite de 50%.

Ces mesures témoignent d'une avancée dans la prise en compte du fait transfrontalier au sein des politiques nationales. Elles sont pour partie le fruit des contributions du réseau et des réflexions émises au travers des différentes instances de la MOT.

Par la suite, il nous faudra continuer de nous employer ensemble pour garantir cette prise en compte !

[Plus d'infos](#) →

Réunion du Comité consultatif franco-luxembourgeois en présence de la MOT

PUBLIÉ EN MARS 2022

Le 23 février, la MOT a été conviée pour la première fois à participer au groupe de travail «Fiscalité et télétravail» du Comité consultatif du codéveloppement franco-luxembourgeois. Elle a pu notamment y évoquer les premiers résultats de ses investigations sur le télétravail frontalier et ses impacts.

Le Comité consultatif franco-luxembourgeois a été lancé par l'Etat français à la demande des acteurs locaux à la suite de la dernière Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise d'octobre 2021. Depuis le début de l'année 2022, il réunit régulièrement cinq groupes de travail : fiscalité et télétravail; mobilité; économie sécurité environnementale; formation enseignement; santé et médico-social.

[Plus d'infos](#) →



Une déclaration franco-suisse pour renforcer la coopération sanitaire

PUBLIÉ EN MARS 2022



En marge du Dialogue Franco-Suisse qui s'est tenu le 11 mars 2022 à Belfort, une «Déclaration franco-suisse sur la coopération bilatérale

en matière de santé» a été signée entre les deux pays.

Il a été souligné à cette occasion que «la coopération bilatérale en matière de santé était devenue un enjeu central de la coopération franco-suisse. Les services de santé de part et d'autre de la frontière sont confrontés aux mêmes défis. Leurs personnels et leurs patients appartiennent aux mêmes bassins de vie. Il est nécessaire de développer une vision partagée de cet enjeu afin d'y apporter ensemble des réponses concrètes et efficaces.»

[Plus d'infos](#) →

Télétravail : l'assemblée nationale ouvre la voie à une réflexion européenne sur le statut des travailleurs frontaliers

PUBLIÉ EN MARS 2022

L'Assemblée nationale a adopté le 9 mars 2022 une proposition de résolution visant à favoriser le télétravail pour les frontaliers. L'objectif est de porter le texte devant la Commission européenne dans le cadre de la PFUE.

Cette proposition de résolution vise à augmenter le nombre de jours de télétravail autorisés pour les travailleurs frontaliers, ainsi qu'à mener «une réflexion européenne sur le statut des travailleurs frontaliers».

[Plus d'infos](#) →



Coopération décentralisée

PUBLIÉ EN FÉVRIER ET MARS 2022

PLUSIEURS APPELS À PROJETS

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a lancé plusieurs appels à projets généralistes, thématiques et géographiques en soutien aux projets de coopération décentralisée. Ils sont à déposer entre mi-mars et mi-avril.

LE LABEL EXPE-CT DU MEAE APPLIQUÉ AU TRANSFRONTALIER

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) a relancé pour 2022 le programme de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales, dénommé EXPE-CT. Parmi les lauréats de janvier 2022 figure, pour la thématique «Europe / transfrontalier», la Région Grand Est sur le thème «coopération transfrontalière multisectorielle (gouvernance, organisation, coopération)».

La MOT avait reçu ce label en janvier 2021 pour une durée de trois ans, également pour la «Coopération transfrontalière». Dans le cadre de cette labellisation, les lauréats pourront effectuer des missions de coopération à l'international, sur sollicitation du MEAE, et mettre en valeur leurs savoir-faire. Les objectifs du programme permettent

de promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités françaises et de leurs associations, de répondre aux demandes précises et urgentes de coopération de collectivités territoriales étrangères, et de développer les coopérations décentralisées dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes. Les projets de coopération transfrontalière sont donc concernés !

[Plus d'infos](#) →

Des avancées bilatérales majeures sur la frontière pyrénéenne

PUBLIÉ EN MARS 2022

Le 8 mars 2022, la MOT a participé à un séminaire de travail franco-espagnol qui s'est tenu à Paris entre Paco Boya, Secrétaire général espagnol au Défi Démographique, et Joël Giraud, Ministre français de la cohésion des territoires.

En présence du Directeur général de l'ANCT, Yves le Breton, et de l'Ambassadeur aux commissions intergouvernementales, à la coopération et aux questions transfrontalières, Philippe Voiry, la réunion a permis de faire le point sur l'élaboration d'une stratégie bilatérale franco-espagnole, et de revenir sur les enjeux structurants de la frontière pyrénéenne.

A l'appui des remontées du réseau de la MOT et de ses dernières rencontres territoriales, celle-ci a détaillé, par la voix de son directeur général Jean Peyrony, plusieurs thématiques d'envergure visant à nourrir la stratégie (multilinguisme, transports, santé, zones fonctionnelles, adaptation au changement climatique...). L'ANCT a présenté au Secrétaire général espagnol ses moyens d'action au service

d'une plus forte attractivité des espaces ruraux et de montagne (agenda rural, programme Montagne, Petites villes de demain, France Services, Nouveaux lieux nouveaux liens, Territoires d'industrie...). Enfin, le séminaire participait à la constitution d'une réflexion commune pour améliorer la prise en compte des enjeux de décroissance démographique, de vieillissement et d'attractivité des territoires, pour lesquels l'Espagne est très concernée.

Le lien avec la politique européenne de cohésion, dans le prolongement de la communication du 30 juin 2021 de la Commission Européenne pour une vision à long terme des zones rurales de l'UE, a été souligné.



Dans l'attente de prochaines rencontres souhaitées par les deux parties, la MOT souhaite le plein succès de ces travaux, en lien avec et au bénéfice des territoires pyrénéens.

[Plus d'infos](#) →

Réunion du Comité franco-allemand de coopération transfrontalière

PUBLIÉ EN MARS 2022



Le Comité franco-allemand de coopération transfrontalière (CCT) s'est réuni le 12 mars à Strasbourg, sous la coprésidence de Clément Beaune (France), secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, et d'Anna Lühmann, ministre déléguée chargée de l'Europe et du Climat (Allemagne). La MOT y a participé officiellement en tant qu'«experte» au sein du Comité.

«Dans le contexte de la guerre en Ukraine, on ne soulignera jamais assez l'importance historique de la réconciliation franco-allemande pour la paix en Europe», a déclaré à cette occasion la ministre allemande.

Rappelons que le rôle du CCT, dans le cadre de la mise en œuvre du Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, est de favoriser la résolution des obstacles rencontrés dans la vie quotidienne des citoyens vivant dans la zone frontalière franco-allemande.

[Plus d'infos](#) →

Traité du Quirinal : un comité de coopération transfrontalière dans les starting-blocks

PUBLIÉ EN MAI 2022

La coopération transfrontalière était au cœur de la première des quatre rencontres consacrées aux avancées du Traité du Quirinal.

Ce traité bilatéral entre la France et l'Italie a été signé entre les deux pays le 26 novembre dernier. Organisée par l'Ambassade de France en Italie, en lien avec les institutions italiennes du Centro Studi di Politica Internazionale, du CNR et de l'ISSIRFA, et en partenariat avec

TRAITÉ ENTRE
LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ET LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE
POUR UNE COOPÉRATION
BILATÉRALE RENFORCÉE

La République française
et
La République italienne

Chacune conjointement dénommées « les Parties » et individuellement « la Partie ».

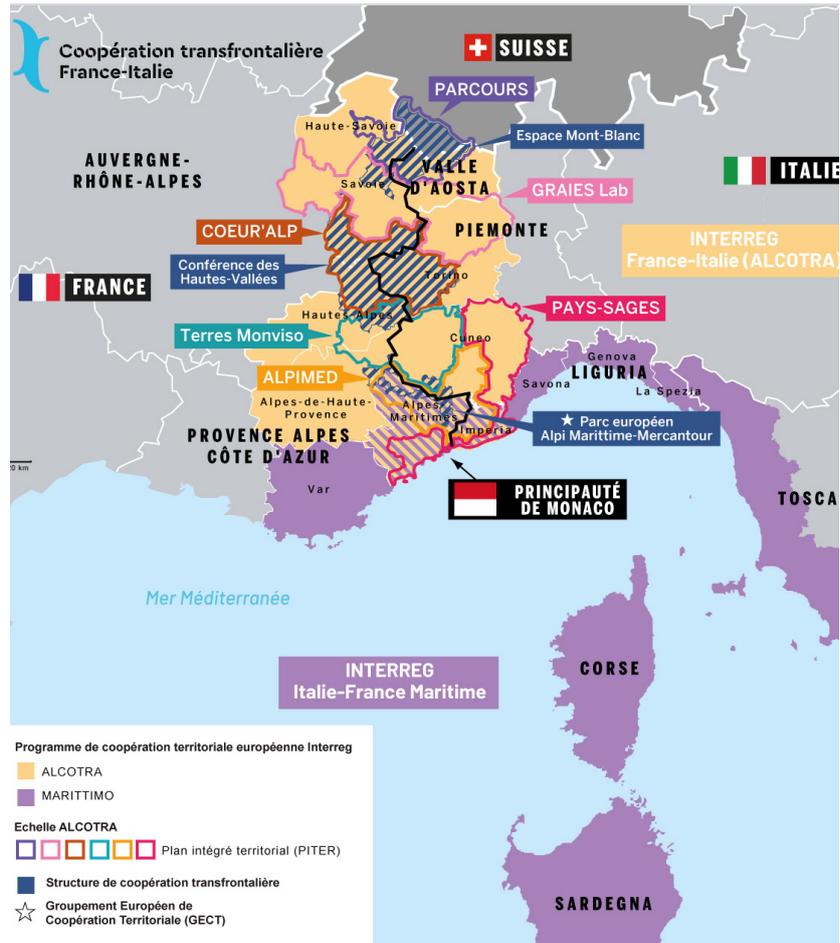
Considérant l'ampleur et la profondeur de l'amitié qui les unit, ancrée dans l'histoire et la géographie, reaffirmant dans cet esprit leur attachement commun à la Méditerranée, comme carrefour de civilisation et trait d'union entre les peuples d'Orient et d'Occident, d'Europe et d'Afrique ;

Sappant que leur communauté de destin est fondée sur les principes fondamentaux et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans le Traité sur l'Union européenne, et que cette communauté repose sur les valeurs de paix et de sécurité, de respect de la dignité humaine, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie, de l'état de droit ;

Déterminant avec force que ces valeurs marquent leur attachement à une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité de genre ;

reaffirmant leur attachement au multilatéralisme, à un ordre et à des relations internationales fondées sur le droit et sur l'Organisation des Nations Unies ;

Déterminées à combattre le dérèglement climatique et à préserver la biodiversité ; conscientes que les progrès économique, social et environnemental sont indissociables ; et conscientes que la sécurité et la prospérité de nos sociétés requièrent une action urgente pour sauvegarder notre planète, qui est notre maison commune ;



le programme DITER de l'Université Côte d'Azur, cette première rencontre s'est tenue le 5 mai 2022.

A cette occasion, le président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés, et ancien maire de Turin, Piero Fassino s'est réjoui de l'aboutissement d'un texte très ambitieux, accompagné d'un plan d'actions concret.

Christian Masset, ambassadeur de France en Italie, a pour sa part évoqué le besoin d'un cadre formel : «la coopération transfrontalière est un élément novateur au sein de ce traité. Jusqu'ici, nous manquions d'une vision d'ensemble pour le développement des territoires à la frontière

franco-italienne. Le Comité de Coopération transfrontalière (CCT) a précisément vocation à créer ces synergies, y compris entre des représentants de secteurs très divers».

En matière de recherche, Giulio Salerno, directeur de l'ISSIRFA, a rappelé l'opportunité de «mettre face à face deux systèmes d'organisation étatique, plus ou moins décentralisés. En s'inspirant, pour cette gouvernance multiniveaux, des méthodes de flexibilité et d'expérimentation».

Andrea Cavallari, ministre plénipotentiaire aux affaires étrangères et coopérations internationales (Italie) a évoqué les premières lignes de l'article 10 du Traité : «La frontière terrestre franco-italienne constitue un bassin

de vie continu, où les populations française et italienne partagent un destin commun. Les Parties s'engagent à faciliter la vie quotidienne des habitants de ces territoires». Elles devront guider l'action du futur CCT. Il a aussi rappelé l'importance de développer l'observation territoriale pour baser les politiques publiques sur des données concrètes, en citant la MOT comme acteur stratégique pour assurer le suivi de ce travail.

Quant à Philippe Voiry, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les relations transfrontalières (France), il a tenu à rappeler que le CCT doit, avant toute chose, rester «la voix des autorités locales» (structures transfrontalières, collectivités, métropoles...). →

→ La MOT intégrera ce comité dès son lancement, de même que les représentants des deux programmes Interreg (ALCOTRA et Marittimo).

Jean Peyrony, directeur général de la MOT, a enfin salué l'implication personnelle des élus et des diplomates français et italiens, tout en rappelant que «rien ne dure sans les institutions». Faute de gouvernance transfrontalière, «les programmes de CTE

ont joué un rôle majeur sur cette frontière, en inventant des outils tels que les PITer (Plans Intégrés Territoriaux dans le programme ALCOTRA), qui ont anticipé les avancées actuelles en matière de stratégies territoriales et de zones fonctionnelles dans les programmes Interreg».

En conclusion, les représentants des ministères français et italiens ont expliqué que la composition du CCT est actuellement

en cours de finalisation, en suivant un principe de recherche d'efficacité et de représentativité de toutes les instances. Reste notamment à définir la place de la Principauté de Monaco, ainsi que de la Confédération Suisse et notamment du Canton du Valais, qui participe à la Conférence transfrontalière du Mont-Blanc.

[Plus d'infos](#) →



Crise sanitaire : pourquoi les territoires frontaliers semblent-ils avoir été «sur-impactés» ?

PUBLIÉ EN JUIN 2022

La MOT a co-organisé le 30 mai un webinaire proposé par l'Observatoire des impacts territoriaux de la crise (OITC) portant spécifiquement sur les territoires frontaliers. Conscient de la spécificité des impacts de la crise sur les territoires frontaliers, l'OITC a souhaité proposer un webinaire thématique à ce sujet, afin d'illustrer, par ses premiers travaux, les effets de la crise et de la relance dans les territoires transfrontaliers ainsi que de leur exposition aux effets de la crise géopolitique actuelle.

L'occasion de comprendre les raisons de ce sur-impact ; d'analyser leur comportement

lors de la phase de relance en 2021 ; d'apprécier le degré d'exposition de leurs tissus économiques locaux et de leurs ménages au renchérissement des coûts de l'énergie. Ces sujets ont été débattus avec la MOT, mais également avec Enrico Bolzani, Attaché aux questions transfrontalières et européennes pour la République et Canton de Genève, et Michael Volland de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE). D'autres webinaires sont envisagés à l'avenir.

[Plus d'infos](#) →

Le réseau de la MOT rend hommage à Michel Delebarre

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



Michel Delebarre lors de la Conférence des 20 ans de la MOT les 30 nov. et 1 déc. 2017 à Bruxelles, et lors de l'assemblée générale de la MOT à Nice, le 22 mai 2018.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel Delebarre. Il a été un grand serviteur de l'Etat, de la décentralisation et de l'Europe, dont il a présidé le Comité des Régions.

Sa passion indéfectible pour sa ville et sa région l'ont mené naturellement à s'engager pour la coopération transfrontalière.

Il a été un grand président pour la Mission Opérationnelle Transfrontalière entre 2008 et 2018. C'est un honneur d'avoir travaillé avec lui.

Afin de lui rendre hommage, la MOT rediffuse le discours qu'il avait prononcé lors de la conférence universitaire «Border Regions in Transition» (BRIT) à Arras, le 4 novembre 2014 : «Une carrière au service de la coopération transfrontalière».

[Le discours](#) →

EUROPE / INTERNATIONAL



Présidence française de l'UE : quelle place pour les territoires transfrontaliers ?

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, la France exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne, pour la treizième fois. Lors d'une conférence de presse le 9 décembre, le Président Emmanuel Macron en a détaillé les trois axes principaux : «relance», «puissance», et «appartenance». Sur ce dernier point, il a souligné que le sentiment d'appartenance au territoire européen s'était «étiolé» en France comme dans d'autres pays de l'UE.



Les espaces frontaliers ont un rôle de tout premier plan à jouer dans ce travail pour renforcer le sentiment d'appartenance européen ! C'est pourquoi la MOT, et son réseau d'acteurs, appellent à ce que la voix de ces territoires soit pleinement prise en compte dans le cadre de la Présidence qui démarre. Le prochain Borders Forum – événement labellisé par la PFUE – se tiendra les 21 et 22 juin à Paris. Il se veut un moment fort pour mettre en lumière ces enjeux et ce «rôle à jouer» des territoires transfrontaliers.

LA MOT AUDITIONNÉE

Pour préparer les travaux de la PFUE, un rapport a été remis au Secrétaire d'Etat Clément Beaune un mois avant

le lancement de la présidence française¹. Confiée à un comité de réflexion indépendant présidé par Thierry Chopin, conseiller spécial à l'Institut Jacques Delors, cet ouvrage de 300 pages renferme une année de réflexions. Au-delà d'un état des lieux qui recommande par exemple de «faire avancer les ambitions européennes de la France de manière renouvelée», ou encore de «mieux ancrer l'Europe en France», le rapport formule de nombreuses propositions. La MOT, et par ailleurs l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai, ont été auditionnées dans ce cadre ; et la coopération transfrontalière y est abordée sur plusieurs pages (dans un chapitre intitulé «Frontières et sentiment d'appartenance»).

Le rapport évoque la perspective de reconnaître les bassins de vie transfrontaliers, de définir un statut pour leurs habitants, d'y expérimenter des solutions sur mesure, et de développer un Erasmus de proximité.

¹ Une Europe pour aujourd'hui et pour demain», La Documentation française, Janvier 2022.

Plus d'infos →

Les régions transfrontalières dans le projet de réforme de l'espace Schengen de la CE : Une avancée majeure !

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

Le 14 décembre 2021, la Commission a détaillé devant le Parlement européen ses propositions de nouvelles règles pour renforcer la gouvernance de l'espace Schengen. Le projet de règlement, qui définit un «code de l'Union relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes», prend en compte spécifiquement les «régions transfrontalières».

La pandémie de Covid-19, et la fermeture de nombreuses frontières en Europe, ont mis à mal le principe de la libre circulation en Europe, et les habitants des territoires transfrontaliers en ont été les premières victimes. Aujourd'hui avec ce projet de réforme, la Commission replace les enjeux transfrontaliers au cœur du projet européen. C'est une avancée majeure dont la MOT se félicite.

Le projet vise une plus grande coordination européenne et donne aux États membres les moyens de faire face aux nouveaux défis que pose la gestion des frontières intérieures de l'espace Schengen, et celle de la frontière

extérieure commune. Son objectif est de garantir que la réintroduction de contrôles aux frontières intérieures reste une mesure de dernier recours. Les nouvelles règles introduisent également des outils communs pour gérer plus efficacement les frontières extérieures en cas de crise de santé publique, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie.

Les impacts de la réintroduction de tels contrôles aux frontières sur les régions transfrontalières font l'objet d'une attention

toute particulière dans le projet de règlement. C'est une victoire pour le réseau de la MOT qui milite en ce sens depuis le début de la crise.

L'ÉTUDE DE LA MOT CITÉE

A noter que l'étude de la MOT «Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against COVID-19» menée pour le compte de la DG REGIO en 2020 est largement citée dans l'analyse d'impact du projet de loi.



A noter dans le projet de Règlement :

• Article 26 - Critères pour la réintroduction temporaire et la prolongation du contrôle aux frontières intérieures :

«Afin d'établir si la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures est nécessaire et proportionnée, un État membre examine notamment [...] l'impact probable d'une telle mesure sur : [...] le fonctionnement des régions transfrontalières, compte tenu des liens sociaux et économiques étroits qui les unissent. [...] Lorsque les contrôles aux frontières intérieures ont été réintroduits ou prolongés, les États membres concernés veillent, si nécessaire, à ce qu'ils soient accompagnés de mesures appropriées qui atténuent les incidences résultant de leur réintroduction sur les personnes et le transport de marchandises, en accordant une attention particulière aux régions transfrontalières.»

• Article 33 - Rapport sur la réintroduction du contrôle aux frontières intérieures :

«Dans les quatre semaines suivant la levée des contrôles aux frontières intérieures, les États membres qui ont effectué ces contrôles présentent au Parlement européen, au Conseil et à la Commission un rapport sur leur réintroduction et, le cas échéant, leur prolongation. [...] Le rapport décrit notamment l'évaluation initiale et le suivi de la nécessité des contrôles [...], la coopération pratique avec les États membres voisins, l'impact qui en résulte sur la libre circulation des personnes, notamment dans les régions transfrontalières, [...]»

• Article 42b - Notification des régions transfrontalières :

«Au plus tard [deux mois après l'entrée en vigueur du présent règlement], les États membres notifient à la Commission les zones de leur territoire considérées comme des régions transfrontalières. Les États membres informent également la Commission de toute évolution significative dans ces espaces.»

[Plus d'infos](#) →

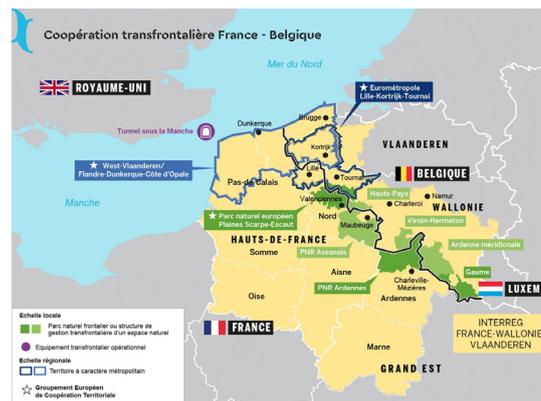
Les trois GECT franco-belges signent un Mémorandum à l'attention de la PFUE

PUBLIÉ EN JANVIER 2022

A l'initiative de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, les trois GECT œuvrant à la frontière franco-belge ont signé un Mémorandum à l'attention de la Présidence française de l'UE. «L'Europe doit jouer son rôle de facilitateur et d'accompagnateur de la vie quotidienne des frontaliers et des transfrontaliers qui représentent une personne sur trois en Europe. Les trois GECT souhaitent que la France axe la politique européenne sur le développement des régions transfrontalières dont l'essor bute encore sur de nombreux obstacles.»

«Les GECT constituent des instances innovantes et pilotes au sein des 40 frontières internes de l'Union européenne, suscitées par l'Europe elle-même. Il serait naturel que l'Union Européenne investisse davantage dans les coopérations qui permettraient à leurs bassins de vie transfrontaliers de se développer et de rayonner davantage. Ils sont une clé locale de la construction européenne. Ce sont eux qui tissent les liens les plus forts et les plus durables entre les pays de l'Union, au plus près des citoyens.»

[Plus d'infos](#) →



Rencontre avec la Commissaire Elisa Ferreira

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



Le 25 janvier, une visioconférence a réuni la Commissaire européenne Elisa Ferreira, en charge de la cohésion et des réformes, le Président de la MOT, Christian Dupessey, le Président de l'ARFE, Karl-Heinz Lambertz, et la Vice-Présidente du CЕСSI, Zsuzsanna Fejes.

Les trois partenaires fondateurs de l'«Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers» ont présenté à la Commissaire leur déclaration de Strasbourg du 7 octobre 2021, rappelé leur ambition de maintenir la coopération

transfrontalière au cœur du projet européen, et réitéré leur engagement d'établir une collaboration toujours plus étroite entre leurs trois structures.

Ils ont rappelé que la coopération a pu se développer grâce au soutien de l'UE : la libre circulation, mais aussi les programmes Interreg. Ils ont proposé de mutualiser leurs ressources, pour faciliter le travail de la Commission et des autres institutions (Comité des régions, Conseil de l'Europe,...). Ils se sont engagés à préparer, dès le printemps 2022, une feuille de route opérationnelle à cet effet.

La Commissaire a félicité les trois organisations, qui représentent à elles trois une expérience considérable. Elle a rappelé combien la crise avait confirmé le besoin de reconnaître les communautés économiques et sociales transfrontalières, et de soutenir les marchés du travail transfrontaliers, la transition écologique,

la gouvernance et les services publics transfrontaliers

Elle a engagé l'échange, qui a porté sur le rôle des programmes Interreg et des outils communautaires, mais aussi le besoin d'un nouvel outil européen de résolution des obstacles frontaliers.

Christian Dupessey a insisté sur les enjeux de citoyenneté transfrontalière au cœur de la citoyenneté européenne, et de la prise en compte des régions transfrontalières dans la révision du code Schengen, une des priorités de la Présidence française. Il a réitéré à la Commissaire son invitation au deuxième Borders Forum les 21 et 22 juin 2022 à Paris, avec le label et le soutien de la PFUE.

[Plus d'infos](#) →

MOOC sur la Coopération territoriale européenne

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Plus de 30 ans après la création du programme INTERREG, la Commission européenne a confié à sept partenaires experts dans le domaine de la CTE, dont la MOT, la production du tout premier MOOC (Massive Open Online Course) entièrement consacré à la coopération territoriale européenne. Ce cours en ligne est divisé en quatre chapitres qui fournissent un aperçu exhaustif de la coopération territoriale en Europe :

– Le premier chapitre présente les fondements de la coopération territoriale, en questionnant ses origines après la fin de la Seconde Guerre mondiale, son évolution et son cadre théorique.

– Un deuxième chapitre dépeint les politiques européennes actuelles dans le domaine de la coopération territoriale : Interreg, politique de voisinage, stratégies macro-régionales, etc., dans le but d'expliquer les procédures de prise de décision, la mise en œuvre des programmes, leur dimension territoriale et leur impact.

– Dans le troisième, c'est une approche thématique qui est proposée. Pour chacun des cinq thèmes identifiés (santé, aménagement du territoire, environnement, culture, mobilité), il s'agit de découvrir comment ils ont été abordés à ce jour au niveau local, à quels besoins de coopération ils répondent et comment les différents acteurs interviennent et interagissent (gouvernance multi-niveaux).

– Enfin, un quatrième chapitre explique comment la coopération territoriale est concrètement mise en œuvre par les acteurs locaux, quelles difficultés ils rencontrent et quels moyens et outils sont activés pour les surmonter.



Chaque cours est composé de plusieurs séquences, qui sont complémentaires et contiennent plusieurs vidéos, du matériel pédagogique incitant à la réflexion, des études de cas et des interviews d'acteurs. Le cours est dispensé en anglais.

A la fin du cursus, des certifications sont délivrées aux participants :

- pour avoir assisté à 50 % du cours (déclaration de participation).
- pour la réussite d'au moins 90 % du cours (attestation de réussite).
- pour la réussite d'au moins 60% des épreuves (Certificate of Success).

La première session commence le 7 mars 2022, pour une durée de 6 semaines.

Les partenaires en charge de la fabrication du MOOC : MOT, Université de Strasbourg, Université d'Artois, Université de Thessalonique, CЕСSI, Euro-Institut, Réseau TEIN.

[Plus d'infos](#) →

Appel à candidatures pour l'édition 2022 du prix des GECT

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Le Comité européen des Régions a invité tous les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) d'Europe à présenter leurs candidatures en vue de l'édition 2022 de son Prix «Construire une Europe sans frontières». Seuls les GECT établis avant le 1^{er} janvier 2021 peuvent participer. La date limite pour candidater est le 20 avril 2022.

[Plus d'infos](#) →





Huitième rapport sur la cohésion PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Tous les trois ans, la Commission publie un rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union, dans lequel sont détaillés les progrès réalisés et le rôle joué par l'Union en tant que moteur du développement régional. Il contient une analyse de l'évolution de la cohésion dans l'Union sur la base d'un large éventail d'indicateurs, tels que la prospérité, l'emploi, les niveaux d'éducation, l'accessibilité et la gouvernance.

A noter : ce 8^{ème} rapport sur la cohésion alimentera les discussions du prochain forum sur la cohésion (17-18 mars 2022), qui réunira des représentants des institutions de l'Union, des autorités nationales, régionales et locales de tous les États membres, des partenaires sociaux et économiques, des organisations non gouvernementales et des représentants du monde universitaire. Ce forum débattera de la manière dont la politique de cohésion

peut garantir qu'aucune région ne soit laissée de côté en raison des mutations structurelles en cours et que toutes puissent tirer parti de la transition écologique et numérique.

La coopération transfrontalière est notamment évoquée dans les «faits saillants» mis en avant au début du rapport (page XXVII) :

«Renforcer la coopération transfrontalière et interrégionale. La pandémie a mis en évidence les difficultés liées au fait de devoir traverser une frontière nationale pour travailler, s'instruire, bénéficier de soins de santé et d'autres services. Les performances des transports routiers et ferroviaires sont plus faibles dans les régions frontalières. Pour résoudre ces difficultés, sont nécessaires : une meilleure gouvernance des zones frontalières fonctionnelles, une meilleure coordination des services, des infrastructures et des investissements, et un échange d'expériences soutenu par une recherche paneuropéenne.»

[Plus d'infos](#) →

PLAN D'ACTION CONJOINT SIGNÉ PAR LA COMMISSION ET LE CDR

Renforcer la coopération transfrontalière en Europe

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



Le 25 janvier, la Commission et le CdR ont signé un plan d'action conjoint pour soutenir les régions dans la transition vers une Europe plus inclusive, durable et numérique. Leur objectif est d'aider les collectivités locales et régionales à utiliser efficacement les 500 milliards d'euros disponibles au titre des fonds structurels de l'UE et du cofinancement

national et de garantir leur cohérence et leur complémentarité avec le mécanisme de redressement et de résilience.

La commissaire Elisa Ferreira, a souligné à l'occasion de cette signature: «tant pendant la crise que maintenant, en pleine reprise, la politique de cohésion s'est avérée être l'épine dorsale des modèles

de développement et de solidarité de l'UE. Quel que soit le défi, de la transition verte et juste à la révolution numérique, des changements démographiques à la vision des zones rurales, la politique de cohésion est là pour garantir que toutes les régions en bénéficient pleinement, et qu'aucune région n'est laissée pour compte.»

La coopération transfrontalière est l'un des cinq domaines prioritaires de ce plan :

- Soutenir les collectivités locales et régionales dans la gestion des fonds européens
- Promouvoir les synergies et éviter les chevauchements entre les fonds structurels et d'autres sources de financement telles que le mécanisme de redressement et de résilience
- Promouvoir l'idée de cohésion en tant que valeur globale et fondamentale de l'Union européenne
- Renforcer la coopération transfrontalière
- Communiquer la valeur ajoutée de la cohésion sur le terrain.

[Plus d'infos](#) →

Etude sur les transports publics dans les régions transfrontalières

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



Avec environ 30% de la population de l'UE vivant dans des régions frontalières intérieures, cette nouvelle publication de la DG REGIO contribue à une meilleure reconnaissance de l'importance des services de transport public transfrontaliers et de leur rôle au quotidien dans les bassins de vie transfrontaliers. L'étude consiste en un inventaire des services de transport public transfrontaliers, accessible via un web-viewer ; un inventaire des obstacles en la matière ; une série de 31 études de cas et une boîte à outils sur les moyens possibles de surmonter ces obstacles.

[Plus d'infos](#) →

Le détail des programmes Interreg publié

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022

Le 19 janvier 2022, la Commission européenne a publié au Journal officiel de l'UE le détail des programmes Interreg.

Une première décision qui établit :

- a liste des programmes Interreg ;
- le montant du soutien apporté par le fonds européen de développement régional (Feder) et par chaque instrument de financement extérieur de l'Union ;
- liste des montants transférés entre les différents volets (pour mémoire, coopération transfrontalière, coopération transnationale, coopération interrégionale et coopération faisant intervenir les régions ultrapériphériques) pour la période 2021-2027.

Une seconde décision qui établit la liste des zones couvertes par le programme Interreg devant bénéficier d'un soutien du Feder et des instruments de financement extérieur de l'Union, ventilées par volet et par programme Interreg au titre de l'objectif «Coopération territoriale européenne».

[Plus d'infos](#) →



Cinq nouvelles publications sur les «b-solutions» PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



L'ARFE et la DG REGIO ont publié une série d'ouvrages visant à sensibiliser à la coopération transfrontalière. Celles-ci présentent les résultats obtenus par la mise en œuvre de l'initiative «b-solutions», que l'ARFE gère pour le compte de la DG REGIO depuis quatre ans :

- deux recueils et une annexe présentant les obstacles et les solutions de 90 «cas» identifiés entre 2018 et 2021 ;
- trois livrets thématiques d'analyses des obstacles et solutions dans les domaines

suivants : services publics transfrontaliers, éducation et emploi, Green Deal européen ;

- un livret illustré présentant sept histoires d'obstacles frontaliers et leur impact sur les citoyens des régions frontalières.

Lancée en 2017, l'initiative pilote «b-solutions» a pour objectif de surmonter les obstacles juridiques et administratifs spécifiques qui entravent la coopération transfrontalière le long des frontières terrestres intérieures de l'UE.

La MOT a été mandatée pour l'analyse juridique de six cas depuis le lancement de l'initiative, portant sur la reconnaissance des formations et des diplômes des soignants, la scolarisation des élèves frontaliers, la mobilité des chercheurs d'emploi pour des stages, le passage des véhicules d'urgence, ou encore la structuration juridique d'un parc transfrontalier.

[Plus d'infos](#) →

Appel à propositions «b-solutions 2.0»

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

Un appel a été lancé dans le cadre du «b-solutions 2.0: Solving Cross-Border Obstacles initiative» jusqu'au 21 octobre 2022. Les entités publiques et les structures transfrontalières, situées le long des frontières intérieures terrestres et maritimes sont invitées à soumettre leur candidature. À partir de juin 2022, les entités sélectionnées bénéficieront du soutien technique d'experts transfrontaliers - dont la MOT - pour définir précisément les obstacles et élaborer des solutions potentielles pour les surmonter.

[Plus d'infos](#) →

QUELLES LEÇONS APRÈS DEUX ANS DE GESTION DE CRISE AUX FRONTIÈRES ?

Une nouvelle mission européenne pour la MOT

PUBLIÉ EN MARS 2022

Après un premier travail réalisé en 2020, la MOT s'est vu confier par la DG REGIO une nouvelle étude sur les conséquences de la pandémie et les impacts des mesures prises par les Etats pour y faire face dans les territoires transfrontaliers.

Cette nouvelle mission vise à analyser l'intégralité de la période allant du printemps 2020 au printemps 2022, en investiguant, de manière approfondie par les biais d'interviews et d'enquêtes en ligne, les dimensions suivantes :

1. L'impact des lignes directrices (guidelines) publiées par la Commission européenne entre mars et avril 2020 sur les restrictions nationales aux frontières (levée des restrictions, exemptions, régimes spéciaux, etc). Ces guidelines concernent l'exercice

de la libre circulation des travailleurs pendant l'épidémie, ainsi que la coopération sanitaire transfrontalière ;

2. les évolutions ayant eu lieu entre la première vague de Covid-19 et les vagues suivantes concernant les mesures frontalières induites par la gestion de la pandémie ;

3. les effets de ces mesures sur les interactions transfrontalières et sur le quotidien des habitants, en identifiant en particulier l'émergence de nouveaux obstacles (se basant notamment sur les questions des citoyens soumises via le portail YourEurope) ;

4. le rôle de tous les niveaux de gouvernance et des principales parties prenantes telles que les GECT ou les Eurorégions pour faciliter (ou non) la vie transfrontalière dans ce contexte exceptionnel.

La MOT rédigera des conclusions et des recommandations pour l'avenir, en particulier sur la gouvernance des territoires



transfrontaliers, et ce notamment dans le contexte de la révision en cours du Code frontalier Schengen (Schengen Border Code), qui mentionne pour la première fois le besoin d'identifier des régions transfrontalières dans chaque Etat membre, afin d'assurer une meilleure prise en compte des problématiques locales très spécifiques à ces territoires en temps de crise. Les résultats finaux de ce travail sont prévus pour juin 2022.

[Plus d'infos](#) →

Nouvelles aires protégées : la coopération transfrontalière dans les critères de la Commission

PUBLIÉ EN MARS 2022



Le 28 janvier, la Commission européenne a publié les «critères et orientations» visant à accompagner les États membres dans l'identification et la désignation de nouvelles aires protégées, avec un objectif de 30% du territoire de l'UE sous protection d'ici 2030. La valeur ajoutée de la coopération transfrontalière y est mise en avant.

«La stratégie souligne l'importance de mettre en place des corridors écologiques afin de disposer d'un réseau naturel transeuropéen véritablement cohérent et résilient, et de promouvoir et soutenir les investissements dans les infrastructures vertes et bleues, ainsi que la coopération transfrontalière entre les États membres [...]»

Concernant les critères d'identification des aires à protéger juridiquement : «dans les régions frontalières, l'apport d'une approche transfrontalière peut être significative et contribuer à une efficacité accrue dans la gestion des espaces protégés, car des approches nationales différentes peuvent nuire à son efficacité. La création de structures juridiques européennes à caractère transfrontalier, tels que les GECT, peut être envisagée pour gérer conjointement des zones protégées transfrontalières».

[Plus d'infos](#) →

L'Europe et les espaces frontaliers s'unissent en soutien à l'Ukraine



PUBLIÉ EN MARS 2022

L'Union européenne et l'ensemble des pays membres ont condamné fermement l'agression de l'Ukraine par la Russie. L'urgence humanitaire souligne l'importance de la mobilisation commune, mais également de la coopération et du rôle des territoires situés aux frontières pour soutenir les ukrainiens.

«Le processus d'intégration européenne et transfrontalière est essentiel à la promotion de la paix et de la sécurité et au respect des droits et des libertés fondamentales» peut-on lire dans la résolution sur l'Ukraine de l'ARFE. Le réseau de la MOT, aux côtés de ses partenaires européens, s'associe pleinement à cette mobilisation.

[Plus d'infos](#) →

Prix transfrontalier de l'ARFE : en 2022 «La jeunesse surmonte les frontières»

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



L'ARFE a lancé son prix «Sail of Papenburg» pour l'année 2022 sur ce thème. Seront récompensées une ou plusieurs actions transfrontalières menées dans ou par un territoire frontalier.

La cérémonie de remise des prix se tiendra lors de la Conférence annuelle de l'ARFE, à l'automne.

[Plus d'infos](#) →

Un label pour les villes européennes

PUBLIÉ EN MARS 2022



L'association des Jeunes Européens a créé en janvier 2020 le «Label Ville européenne», dans le but de promouvoir la démocratie européenne et de faire vivre l'esprit européen dans les villes et villages.

100% citoyen et transpartisan, il a pour objectif d'encourager les villes à développer l'information sur l'UE et ses politiques, la promotion de la diversité linguistique et culturelle et la participation active des citoyens dans les territoires aux événements de sensibilisation.

La MOT s'est associée à ce projet pour promouvoir la labellisation des villes frontalières et transfrontalières, à l'image de Strasbourg, déjà labellisée.

Aujourd'hui, le réseau du «Label Ville européenne» compte une quarantaine de communes. Alors n'attendez plus pour les rejoindre !

[Plus d'infos](#) →

A Eupen, la MOT, l'ARFE et le CESCO ensemble pour un partenariat renforcé

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



Faisant suite à leur déclaration de Strasbourg du 7 Octobre 2021, l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE), la MOT et le CESCO se sont réunis à Eupen, en Belgique, les 5 et 6 avril

2022, à l'invitation de Karl Heinz Lambertz, président du Parlement de la communauté germanophone de Belgique, président de l'ARFE.

Les trois associations ont échangé sur les grands enjeux du moment : la nécessité de rétablir la paix en Europe et dans son voisinage après l'agression russe en Ukraine ; la résilience des «bassins de vie transfrontaliers» face aux crises sanitaires ou sécuritaires et leur reconnaissance par les Etats et l'UE ; la transition climatique et écologique ; la construction d'une gouvernance multi niveaux au service de la cohésion de l'Europe. Elles ont réaffirmé leur engagement à unir leurs forces et à travailler de concert pour faire face à ces enjeux ; elles ont entrepris la rédaction d'une feuille de route d'actions qu'elles proposent de mettre en œuvre ensemble, qui sera présentée aux Etats et aux institutions européennes.

[Plus d'infos](#) →

Interact explore la «territorialité» accrue des programmes de coopération !

PUBLIÉ EN AVRIL 2022

Sous la devise «Bringing territoriality into Interreg», le programme d'assistance technique Interact mène un travail de plus en plus approfondi sur le renforcement de la dimension territoriale de la coopération Interreg, que ce soit au niveau des programmes ou des projets. Cette dynamique avait commencé dès 2020 avec des séminaires sur la notion de territorialité et d'espaces fonctionnels -auxquels la MOT

était intervenue- et s'était focalisée en 2021 sur l'articulation entre Interreg et l'Agenda territorial 2030.

Avec les deux derniers rendez-vous du 23 mars (conférence labellisée PFUE) et du 5 avril, Interact a franchi le stade de la sensibilisation et de la discussion conceptuelle pour atteindre le niveau

de la mise en œuvre pratique, en montrant que la notion de territorialité dans Interreg n'est pas seulement un concept, mais quelque chose qui est déjà tangible et à l'œuvre dans plusieurs territoires européens.

[Plus d'infos](#) →


Si aujourd'hui vous vous demandez comment intégrer et renforcer la dimension territoriale de vos programmes ou projets de coopération, Interact vient de publier un «Paquet territorial», destiné à tous les acteurs du transfrontalier !

Il s'agit d'un ensemble de fiches élaborées par un groupe de réflexion informel composé de représentants des programmes Interreg, ainsi que d'acteurs territoriaux nationaux et régionaux, couvrant les aspects suivants :

Fiche #1 - Pourquoi la territorialité ?

Fiche #2 - La territorialité - De quoi s'agit-il ?

Fiche #3 - Un projet véritablement territorial - Quelques exemples

Fiche #4 - Interreg et l'Agenda territorial 2030

Fiche #5 - Les espaces fonctionnels, laboratoires vivants de la territorialité

Fiche #6 - Cycle de vie des programmes et des projets - Promouvoir les projets territoriaux

Fiche #7 - Cycle de vie des programmes et des projets - Promouvoir les partenariats territoriaux

Fiche #8 - Cycle de vie du programme - Focus : Sélection des projets

Une nouvelle stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques européennes (RUP)

PUBLIÉ EN MAI 2022

Du 17 au 19 mai s'est tenu la conférence des régions ultrapériphériques européennes (RUP) à la Martinique. Cette réunion a permis à la Commission européenne de présenter sa stratégie pour les RUP, publiée le 3 mai, pour les années à venir.

Le chapitre 3 est dédié à la «coopération avec d'autres régions européennes, les pays voisins

et d'autres pays plus lointains» (voir page 25 de la stratégie).

[Plus d'infos](#) →


Un appel de la DG REGIO pour soutenir les «initiatives locales du Nouveau Bauhaus européen» : les GECT peuvent candidater !

PUBLIÉ EN AVRIL 2022



L'appel sélectionne des projets inspirants en matière de reconversion d'infrastructures ou d'espaces

publics, qui favorisent les trois valeurs complémentaires du «Nouveau Bauhaus européen» : durabilité, esthétique, inclusion. Peuvent candidater les villes (ou regroupement de communes) de moins de 100 000 habitants. Les GECT y sont éligibles.

[Plus d'infos](#) →



Résultats de la Conférence sur l'avenir de l'Europe : qu'en est-il du transfrontalier ?

PUBLIÉ EN MAI 2022

Le 9 mai 2022 lors de la cérémonie de clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe les trois présidents des institutions de l'UE, Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne et le président français Emmanuel Macron, ont reçu le rapport final de la conférence.

Résultant des discussions citoyennes menées pendant un an, le rapport est centré sur 49 propositions et plus de 320 mesures auxquelles les institutions de l'UE doivent donner suite. Selon Ursula von der Leyen certaines propositions seront concrétisées dès le mois de juin, puis elle annoncera en septembre de nouvelles propositions dans son discours sur l'état de l'Union.

Le président français a quant à lui parlé du «serment de Strasbourg». Il est favorable à une révision des traités et à une « Communauté

politique européenne » pour accueillir les nations européennes démocratiques non encore membres de l'UE.

Une plateforme numérique multilingue regroupe l'ensemble des travaux menés pendant un an dont ce rapport final.

Mais même si le rapport final ainsi que les rapports intermédiaires* montrent quelques éléments positifs, la Mission Opérationnelle Transfrontalière pense que les enjeux transfrontaliers n'ont pas la place qu'ils méritent, si on considère que les régions frontalières intérieures de l'UE couvrent 40 % du territoire de l'UE, représentant 30 % de la population européenne concernée par le transfrontalier, à savoir environ 150 millions de personnes. La MOT remarque que sur de nombreux thèmes émergents comme l'éducation, la santé, la fiscalité ou l'énergie etc., le transfrontalier est au cœur des enjeux, tout en étant peu identifié explicitement.

La MOT rappelle dans ce contexte l'«Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers» entre la MOT, l'ARFE et le CESCI, rejoints par le Comité européen des Régions. Le CdR, avec les membres de l'Alliance, a organisé des consultations publiques sur la vision commune de l'avenir à long terme de la coopération transfrontalière dans l'UE servant de base à une

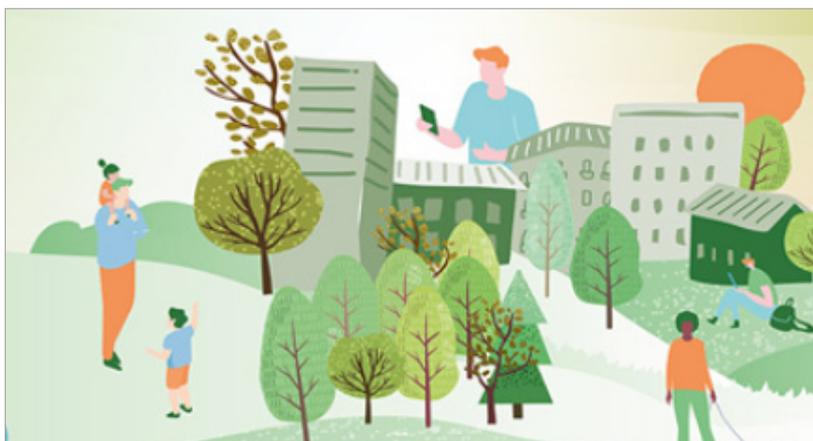
À NOTER

* La MOT a analysé le transfrontalier :

- dans le Rapport de février 2022 «Plateforme numérique multilingue de la conférence sur l'avenir de l'Europe» ;
- dans le rapport «Contributions per Member State on the Multilingual Digital Platform of the Conference on the Future of Europe».

résolution du CdR adoptée en juillet 2021. Cette résolution présente des propositions concrètes pour l'avenir de la coopération transfrontalière comme vecteur d'intégration pour l'avenir de l'Europe et a constitué la contribution officielle du CdR, et des membres de l'Alliance, à la conférence sur l'avenir de l'Europe («Public Consultations on the Future of Cross-Border Cooperation»). La MOT aux côtés de ses partenaires européens continuera à se mobiliser pour l'avenir de la coopération transfrontalière.

Plus d'infos →



Ateliers lors de la prochaine «European Week of Regions and Cities»

PUBLIÉ EN JUIN 2022



La MOT organise un atelier intitulé «Construire des alliances universitaires transfrontalières comme moteurs pour les régions frontalières» lors de la prochaine Semaine européenne des régions et des villes du Comité européen des Régions et de la DG REGIO, qui se tiendra du 10 au 13 octobre 2022. Parmi les intervenants, des représentants de l'Université de la Grande Région, de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre et de l'Eurorégion Pro Europa Viadrina (DE-PL).



Un autre atelier «Digital training for cooperation: new ways of capacity building» est porté par le réseau TEIN. Il permettra notamment de présenter le MOOC sur la coopération territoriale européenne réalisé par la MOT et ses partenaires (Université de Strasbourg, Université d'Artois, Université de Thessalonique, MOT, CESCO, Euro-Institut, Réseau TEIN). La deuxième session de ce MOOC, prévue d'octobre à novembre 2022, sera lancée à cette occasion.

[Plus d'infos](#) →



Pour une Europe de la santé coordonnée

PUBLIÉ EN MAI 2022

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté le 12 avril un avis intitulé «Comment construire une Europe de la santé». Il y formule 17 préconisations pour ériger en priorité politique dans l'agenda des instances européennes et des États, «la construction d'une Europe de la Santé, basée sur un modèle unique, en ligne avec les valeurs de l'Europe et adaptée aux besoins des citoyens».

[Plus d'infos](#) →

L'Espace Citoyen de l'Europe de l'Eurométropole «LKT» est lancé !

PUBLIÉ EN JUIN 2022

Sur invitation de l'Agence de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai, la MOT s'est rendue à Tournai le 25 mai 2022 pour participer au lancement du premier «Espace Citoyen de l'Europe».

Imaginé dans un esprit 100% transfrontalier, cette initiative rassemble dix citoyens wallons, dix flamands et dix français, tous tirés au sort, tout en associant dix représentants d'institutions européennes, européennes, think tanks, etc.

Suite logique des trois consultations «Europe: Je t'aime... Moi non plus ?» organisées par l'Eurométropole entre 2018 et 2019, ce premier rendez-vous a placé l'écologie au cœur du débat.

Ces échanges, qui ont été facilités en utilisant des méthodes d'intelligence collective, ont porté sur l'avenir écologique du territoire de l'Eurométropole : qualité de l'air, plans alimentaires territoriaux, transports en commun,



sensibilisation des plus jeunes aux enjeux écologiques, alimentation... Avec cette initiative, l'Agence de l'Eurométropole fait le pari de parvenir à construire, en lien avec des citoyens volontaires, un espace de dialogue

permanent capable d'interpeller et de faire des propositions concrètes, à soumettre aux plus hautes instances européennes.

[Plus d'infos](#) →

Des avancées en matière d'observation transfrontalière

PUBLIÉ EN MAI 2022



Retour sur la conférence organisée les 24 et 25 mai par le CESC, en partenariat avec la MOT et l'Institut français de Budapest.

«Les statistiques s'arrêtent le plus souvent à la frontière». C'est pourquoi il est difficile de constituer des ensembles de données mesurant les flux transfrontaliers, alors que ceux-ci sont essentiels en matière d'aménagement du territoire transfrontalier.

C'est face à ce constat toujours très actuel que le CESC, en collaboration avec ses partenaires, la MOT et l'Institut français de Budapest, a organisé les 24 et 25 mai une conférence internationale à laquelle ont participé les meilleurs experts (acteurs

de la coopération, praticiens, politiques, statisticiens et chercheurs) dans ce domaine. L'objectif : déterminer quels outils sont déjà en place et ce qui doit encore être fait pour améliorer le suivi de l'observation territoriale dans l'UE.

Ont notamment été évoqués les enjeux et les démarches d'observation menées aux échelles locale, nationale, ou européenne.

La DG REGIO de la Commission européenne a présenté son dispositif de soutien à la coopération transfrontalière - au-delà d'Interreg - dans le cadre du Projet Pilote «CBCR11» financé par le Parlement européen. Celui-ci comprend les travaux

sur les conséquences des mesures aux frontières liées à la crise sanitaire sur les régions transfrontalières, sur les services publics transfrontaliers ; et des travaux à venir : création d'une plateforme européenne en ligne sur les services transfrontaliers, les GECT et autres structures transfrontalières, les solutions aux obstacles transfrontaliers; un plan d'action sur la gestion de crise transfrontalière ; et enfin, une expérimentation du co-développement, de l'aménagement du territoire transfrontalier et de la gouvernance multi-niveaux.

Le représentant de la DG REGIO a souligné que ce programme ne pourra être réalisé qu'avec l'appui de l'ensemble des acteurs. Son objectif à terme est de contribuer à la refonte de la gouvernance multi-niveaux de la gestion des frontières (en tant que «lignes» mais aussi en tant que «régions transfrontalières»), dans le cadre des processus législatifs engagés par l'UE.

Le projet pilote mis en œuvre par la Commission nécessitera l'implication des acteurs locaux et régionaux du transfrontalier, mais aussi des Etats, et des outils publics d'ingénierie (comme la MOT, l'ARFE et le CESC).

Les présentations peuvent être consultées sur le site web de l'événement.

[Plus d'infos](#) →

La coopération universitaire dépasse les frontières PUBLIÉ EN JUIN 2022

Focus sur deux initiatives aux frontières, au cœur du projet européen :

UNE «STRATÉGIE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE» POUR L'EUROREGION NOUVELLE-AQUITAINE-EUSKADI-NAVARRRE

Publiée suite au premier forum de rencontres universitaires de l'Eurorégion qui s'était tenu en mars 2022, cette stratégie, co-construite avec les acteurs du secteur, met en lumière «les potentialités et les besoins de la coopération universitaire eurorégionale». «Cette coopération permettra de promouvoir la formation et la recherche sans frontières dans le domaine universitaire eurorégional et de favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Le GECT Eurorégion Nouvelle Aquitaine Euskadi Navarre assume un rôle clé dans cette stratégie, en tant que promoteur, catalyseur et facilitateur de la coopération universitaire eurorégionale».

QUATRE «CHAIRES TRANSFRONTALIÈRES» POUR LE RHIN SUPÉRIEUR

Lors de la visite du ministre-président du Bade-Wurtemberg, Winfried Kretschmann, à Strasbourg et à Kehl, en mars et avril 2022, quatre chaires transfrontalières en cours de création au sein du campus européen Eucor ont été présentées. Créé en 1989, Eucor est un groupement de cinq universités basées dans la région du Rhin Supérieur, à savoir les universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Haute-Alsace, Strasbourg ainsi que le Karlsruher Institut für Technologie. Fort de plus de 117 000 étudiants, il propose une dizaine de cursus conjoints débouchant sur des doubles ou triples diplômes, tandis que tous les étudiants ont la possibilité de suivre les cours de leur choix dans les cinq établissements sans multiplier les démarches administratives et les coûts. «Avec la création de quatre chaires transfrontalière, Eucor – Le Campus européen mène à bien un projet pionnier au niveau européen», a déclaré le ministre-président Winfried Kretschmann lors de sa visite à Strasbourg.



EUCOR Université Freiburg. © Sandra Meyndt

[Plus d'infos](#) →

LA CARTO.

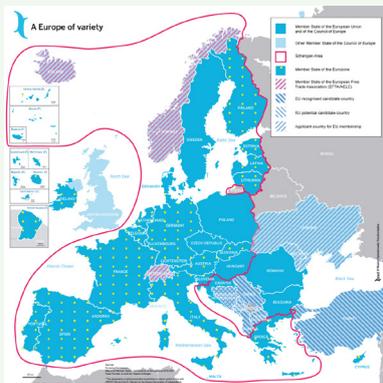
Une carte transfrontalière chaque lundi avec #lundicarto

Depuis novembre 2021, la MOT publie chaque lundi sur twitter une carte sur les territoires transfrontaliers et la coopération en Europe.

Toutes ces cartes sont également consultables sur le site de la MOT dans la rubrique «Cartes» :

Plus d'infos →

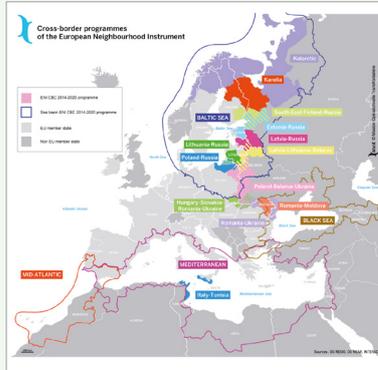
ENTRE JANVIER ET JUIN 2022, ONT ÉTÉ PUBLIÉES :



UNE EUROPE MULTIPLE : UNION EUROPÉENNE, EUROZONE, SCHENGEN ET CONSEIL DE L'EUROPE

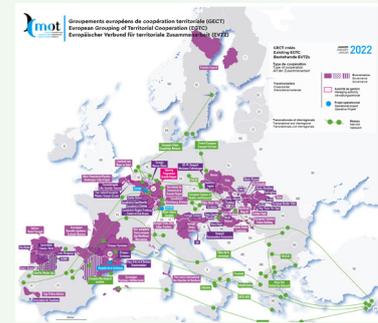
LE SAVIEZ-VOUS ?
les régions transfrontalières figurent dans la réforme de l'Espace Schengen

Plus d'infos → 



LES PROGRAMMES TRANSFRONTALIERS DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE

Plus d'infos → 



LES 79 GROUPEMENTS EUROPÉENS DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT) EN EUROPE

LE SAVIEZ-VOUS ?
l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le 1^{er} GECT créé en Europe

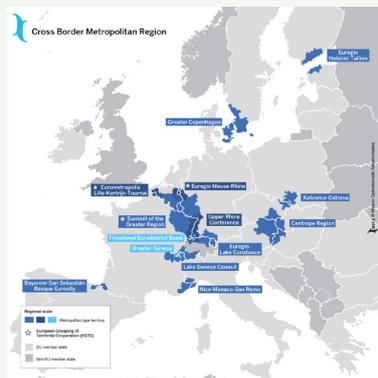
Plus d'infos → 



VILLES FRONTIÈRES ET AGGLOMÉRATIONS TRANSFRONTIÈRES EN EUROPE

LE SAVIEZ-VOUS ?
on dénombre 37 agglomérations en Europe dont 11 aux frontières françaises

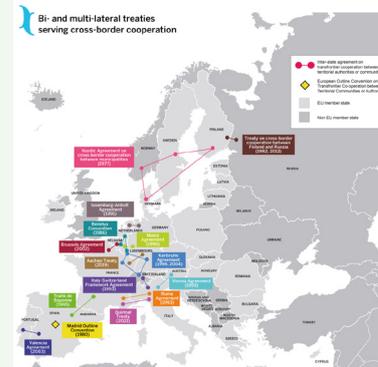
Plus d'infos →



RÉGIONS MÉTROPOLITAINES TRANSFRONTIÈRES EN EUROPE

LE SAVIEZ-VOUS ?
3 d'entre elles se sont constituées en GECT

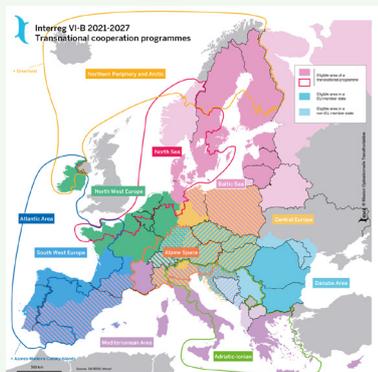
Plus d'infos →



TRAITÉS BILATÉRAUX OU MULTILATÉRAUX DE COOPÉRATION TRANSFRONTIÈRE EN EUROPE

LE SAVIEZ-VOUS ?
la Convention-cadre de Madrid du 21 mai 1980 est l'acte fondateur du cadre juridique de la coopération transfrontalière en Europe

Plus d'infos →



PROGRAMMES DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE EN EUROPE

Plus d'infos →



DÉTROITS ENTRE TERRITOIRES FRONTIERS EN EUROPE

Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE L'ALLEMAGNE

LE SAVIEZ-VOUS ?
 une dimension transfrontalière a été intégrée à la politique allemande d'aménagement du territoire à la fois par les Länder et par le niveau fédéral

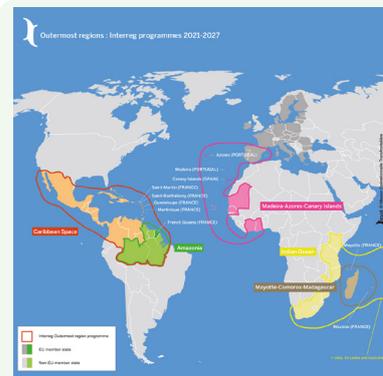
Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE LA BELGIQUE, DU LUXEMBOURG ET DES PAYS-BAS

LE SAVIEZ-VOUS ?
 le Benelux compte près de 120 000 travailleurs frontaliers en 2020

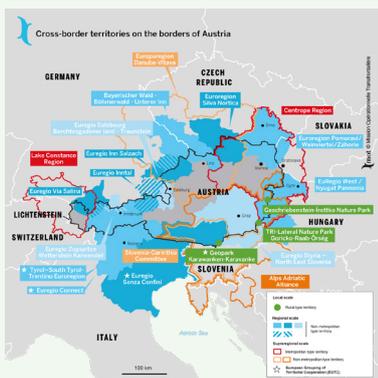
Plus d'infos →



PROGRAMMES INTERREG 2021-2027 DANS LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

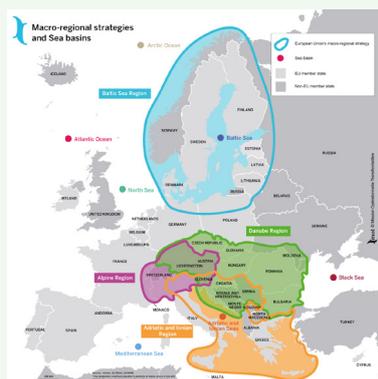
LE SAVIEZ-VOUS ?
 l'UE compte 9 régions ultrapériphériques géographiquement très éloignées du continent européen

Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE L'AUTRICHE

Plus d'infos →



STRATÉGIES MACRORÉGIONALES DE L'UNION EUROPÉENNE

Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE L'ITALIE

LE SAVIEZ-VOUS ?
L'Italie compte en 2021 plus de 130 000 travailleurs frontaliers employés en majorité en Suisse (64%)

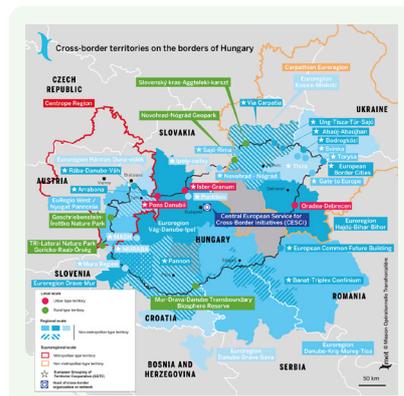
Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE L'ESPAGNE

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les espaces transfrontaliers entre la France, l'Andorre et le Portugal représentent plus de 12 millions d'habitants

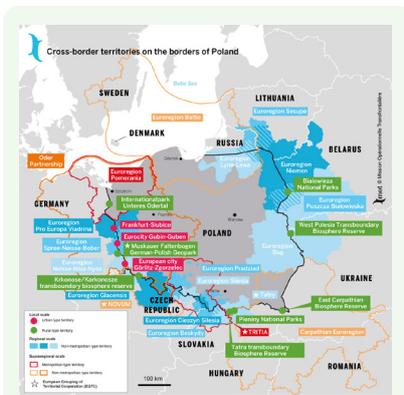
Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE LA HONGRIE

LE SAVIEZ-VOUS ?
la Hongrie détient le record européen de 23 GECT à ses frontières

Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE LA POLOGNE

LE SAVIEZ-VOUS ?
la Pologne compte plus de 200 000 travailleurs frontaliers en 2021

Plus d'infos →



TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES DE LA ROUMANIE

LE SAVIEZ-VOUS ?
130 000 travailleurs frontaliers résident principalement dans le nord-est du pays à proximité de la Moldavie et de l'Ukraine (en 2021)

Plus d'infos →

LA DOC.

LES PUBLICATIONS DE LA MOT



FOCUS THEMATIQUE

Les services publics transfrontaliers

PUBLIÉ EN MARS 2022

Le rôle des services publics transfrontaliers redevient crucial à l'aune des interdépendances révélées par la crise de Covid-19. Pour les citoyens des bassins de vie transfrontaliers comme pour les autorités publiques compétentes, la gestion commune de services d'intérêt général est une nécessité. Quels enjeux pour les territoires transfrontaliers ? Quels exemples peut-on mettre en avant ?

[Plus d'infos](#) →



DOSSIER DE PRESSE DU DEUXIÈME BORDERS FORUM

Territoires transfrontaliers: résignation ou résilience ?

PUBLIÉ EN MAI 2022

Face aux crises que nous affrontons depuis 20 ans, doit-on se résigner au repli sur soi et réduire les frontières à de simples lignes de fracture ? Ou sommes-nous collectivement capables de faire preuve de résilience, de nous adapter à un monde incertain, et de considérer les frontières comme des territoires «en partage», sources de progrès ?

[Plus d'infos](#) →



ÉTUDE MULTIPARTENARIALE

Impacts du télétravail frontalier : de marginal à indispensable

PUBLIÉ EN MAI 2022

Soutenue par dix de ses adhérents, la MOT a publié sa première étude multipartenaire portant sur le télétravail frontalier et ses impacts en matière de co-développement.

i Assez marginal jusqu'au début de l'année 2020, le télétravail a connu un «boom» en France comme en Europe en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19.

Ce constat a été particulièrement marqué dans les territoires frontaliers confrontés à une forme de «confinement national» suite à la fermeture, partielle ou totale, des

[Plus d'infos](#) →

AUTRES

PUBLICATIONS



L'administration locale face à la crise sanitaire

ED. DU MONITEUR, NOVEMBRE 2021



AVEC UN ARTICLE DE JEAN PEYRONY SUR «LES EFFETS DE LA FERMETURE

DES FRONTIÈRES INDUITE PAR LE COVID 19 SUR LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES»



Stories of European Cooperation I France, its neighbours and the Mediterranean area

PROGRAMME INTERACT, 2021



AVEC UNE INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DE LA MOT, CHRISTIAN DUPESSEY



What types of cultural cooperation exist in European cross-border areas?

FRÉDÉRIC DURAND, GEOGRAFISKA ANNALER: SERIES B, HUMAN GEOGRAPHY, DÉCEMBRE 2021



Study on the impact of the COVID-19 pandemic on the outermost regions

COMMISSION EUROPÉENNE, DG REGIO, OCTOBRE 2021



Les structures administratives transfrontalières

REVUE DU DROIT PUBLIC N°6, PHILIPPE COLEMAN, ÉD. LEXTENSO, NOVEMBRE 2021



L'indemnisation des frontaliers par l'assurance chômage

UNEDIC, DÉCEMBRE 2021



Emploi frontalier et chômage nord-lorrain: une interdépendance plus si évidente...

INFOOBSERVATOIRE N°46, AGAPE, DÉCEMBRE 2021



La cohésion des territoires - De nouveaux mots pour penser les maux

DIR. PATRICIA DEMAYE-SIMONI, ÉD. BERGER LEVRULT, JANVIER 2022



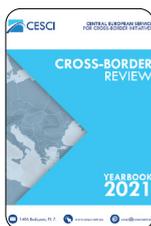
AVEC UN CHAPITRE RÉDIGÉ PAR JEAN PEYRONY SUR LA COHÉSION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE

ET EUROPÉENNE



Territoires et transitions : enjeux démographiques

CAHIER DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES, N°1, ANCT, INSEE, ONPV, 2021. A NOTER UN ENCART SUR LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE



Cross-Border Review – Yearbook 2021

CESCI EUROPE INSTITUTE, JAMES W. SCOTT, 2021



AVEC UN ARTICLE DE JEAN PEYRONY SUR LES LEÇONS DE LA CRISE POUR RENDRE LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

PLUS RÉSILIENTES



La coopération transfrontalière après la pandémie

JOACHIM BECK, ED. PETER LANG, 2022



AVEC UN ARTICLE DE JEAN PEYRONY SUR LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE



Patterns in nascent, ascendant and mature border security: regional comparisons in transgovernmental coordination, cooperation, and collaboration

CHRISTIAN LEUPRECHT, EMMANUEL BRUNET-JAILLY, TODD HATALEY, TIM LEGRAND, 2021



Guide pour les frontaliers France – Suisse

FRONTALIERS GRAND EST, AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION GRAND EST, 1^{ÈRE} ÉDITION, OCTOBRE 2021



Médiation et gestion de crises aux frontières de l'UE

BIRTE WASSENBERG, COLLECTION : FARE, CAHIERS N°20, L'HARMATTAN, 2021



À la frontière franco-italienne : un bricolage du droit qui contourne l'asile

ARTICLE DE BASTIEN CHARAUDEAU SANTOMAURO, PUBLIÉ DANS LA REVUE «DE FACTO» N°32, MARS 2022



Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest

RAPPORT DE L'OCDE ET DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, CAHIERS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, ÉDITIONS OCDE, 2022



Travailleurs frontaliers: six profils de «navetteurs» vers la Suisse

IVAN DEBOUZY, ANNE REFFET-ROCHAS, INSEE ANALYSES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES N°145, MAI 2022

Portail documentaire

Retrouvez toutes les publications sur la coopération transfrontalière dans le portail documentaire de la MOT. Plus de 4800 documents référencés, dont 2500 accessibles en ligne !

[Plus d'infos](#) →

L'actu. transfrontalière

Le magazine
rétrospective #02
Janvier - Juin 2022.

Publié en septembre 2022.
Directeur de publication : Jean Peyrony.
Réalisation : Domitille Ayral.
Document imprimé sur papier recyclé.
Photos : Droits réservés.

Pour s'abonner à la newsletter :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Pour télécharger le magazine en format électronique :
[http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/
user_upload/documents/Newsletter/PDF/
MOT-Newsletter-Retrospective-2-FR.pdf/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Newsletter/PDF/MOT-Newsletter-Retrospective-2-FR.pdf/)



Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu
tél : +33 1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

